

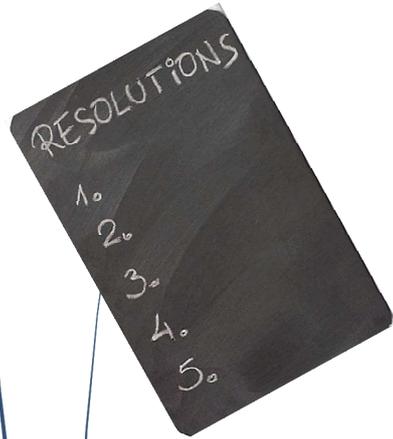
2015/2020

Projet fédéral



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

Résidence les Saules
76 Sente à My
57000 METZ
Tél. : 03 87 50 50 83
fdcs@wanadoo.fr
moselle.centres-sociaux.fr



SOMMAIRE

Présentation de la Fédération	pages	3	-	13
Evaluation du projet fédéral 2011/2014	pages	14	-	61
Diagnostic et analyse des besoins sur les territoires	pages	61	-	71
Déclinaison du projet	pages	72	-	85

2015/2020

Projet fédéral

Partie I

Présentation de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle

I – Présentation de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle

La Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle F.D.C.S.M est une association Loi 1908 créée en 1983 - affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de France (F.C.S.F).

La FDCSM a pour but de regrouper les centres sociaux et socioculturels de Moselle, de les représenter et de favoriser leur développement dans le respect de la Charte Nationale des Centres Sociaux de France.

Le fédéralisme des centres sociaux est le fruit d'une longue histoire. Les centres sociaux sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire: la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

Projet militant pour l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative, le projet des centres sociaux fédérés se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. C'est ce projet dont est garante la FCSF, qui promeut la notion de "faire réseau".

Dans cette logique, l'adhésion au réseau, c'est-à-dire au projet fédéral, passe par une procédure de reconnaissance qui n'est pas qu'une simple formalité administrative mais bien, à partir d'un libre choix, l'acte initial et fondateur du fédéralisme. Etre fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de ce réseau.

Le fédéralisme est présent sur 41 territoires. Les fédérations départementales ou régionales des centres sociaux et socioculturels regroupent les centres sociaux, favorisent leur développement et les représentent auprès des pouvoirs publics. Elles animent la réflexion sur l'action des centres sociaux, leur rôle, leur place dans l'action sociale. Elles associent, dans une construction permanente, les différents acteurs qui sont impliqués sur les territoires des centres sociaux. Elles apportent une aide technique à leurs adhérents dans différents domaines tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration des projets, leur évaluation. Enfin, elles accueillent et accompagnent les nouveaux centres sociaux. Elles travaillent activement à la contribution et la mise en œuvre des pactes de coopération.

Le réseau des centres sociaux fédérés en chiffres:

Sur près de 2000 centres sociaux agréés par les CAF, 1200 structures adhèrent à la FCSF, soit par le biais des 44 fédérations et unions départementales ou régionales, soit directement, lorsqu'aucune fédération locale n'est mise en place.

Ce réseau représente plus de 20 000 salariés et 36 000 bénévoles.

Les différents échelons que représentent les centres sociaux, les fédérations départementales, les unions régionales de fédérations et la FCSF constituent ce réseau, fondé sur le principe de subsidiarité.

I-1 Les missions fédérales « de base » de la FDCSM

- ✿ Assurer aux centres sociaux mosellans une représentation auprès des partenaires – faire valoir l’originalité du projet « centre social » - sur le *plan départemental, régional et national*,
- ✿ Organiser et animer un partage départemental de l’expérience et des pratiques, entre les acteurs bénévoles et salariés,
- ✿ Apporter un soutien technique et méthodologique dans les divers domaines liés à l’action du centre social,
- ✿ Développer la qualification des élus associatifs et des salariés des centres sociaux,
- ✿ Appuyer, conseiller et opérer à une veille informative,
- ✿ Porter la maîtrise d’œuvre de projets de développement pour les centres sociaux du département.

I-2 Le réseau mosellan des centres sociaux fédérés

La fédération regroupe au 1^{er} janvier 2014 : 23 centres sociaux et 1 structure de développement local associée.

Les centres sociaux fédérés sont implantés sur **17 communes de Moselle dont 11** (Fameck, Folschviller, Hombourg-Haut, Metz, Moyeuve-Grande, Saint-Avold, Sarreguemines, Thionville, Uckange, Yutz, Woippy) sont reconnues en zone urbaine sensible.



23 centres sociaux et 1
association de
développement local
affiliés à la FDCSM

- Centre Social Jean Morette – Fameck
- Cité Sociale UASF - Fameck
- Centre Social et Culturel La Moisson - Florange
- Centre Social Marcel Martin – Audaces’s - Folschviller
- Centre d’Animation Sociale et Culturelle – Hayange
- Centre Social La Mosaïque – Hombourg-Haut
- Centre Social Espace Arc en Ciel - Knutange
- Centre Social et Culturel La Louvière - Marly
- Centre Social Maison des Associations du Sablon – Metz
- Centre Social Augustin Pioche – Metz
- Centre Social et Culturel Adac’s- Metz Bellecroix
- Centre Social Arc en Ciel – Metz
- Centre Social Espace de la Grange – Metz La Grange aux Bois
- Centre Social municipal L’Escale – Moyeuve-Grande
- Centre Social Carrière Wenheck – Pais – Saint-Avold
- Centre Socioculturel – Sarrebourg
- Centre Socioculturel – Sarreguemines
- Association Tervilloise Enfance Jeunesse – Terville
- Centre Le Lierre – Thionville
- Centre Social Jacques Prévert – Thionville
- Association les Grands Chênes – Thionville Veymerange
- Carrefour Social et Culturel Le Creuset – Uckange
- Centre Social Foyer Saint-Eloy – Woippy
- Centre Social Ô Couleurs du Monde - Yutz

I-3 Les membres de l'Assemblée Gestionnaire et du Conseil d'Administration

L'instance souveraine de la fédération départementale est l'**assemblée gestionnaire** qui se réunit obligatoirement 3 fois par an.

L'**Assemblée Gestionnaire** se compose de 2 collèges : l'un bénévole, l'autre salarié. Chaque association à jour de ses cotisations, est membre de droit et titulaire d'un siège dans chaque collège. Les représentants des structures doivent être issus de l'équipe de direction pour les salariés, des membres du Conseil d'Administration ou une instance du même rôle (exemple : comité d'usagers) pour les bénévoles.

Sont également membre avec voix consultative : un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle, un représentant du Conseil Général de Moselle et un représentant du Conseil Régional de Lorraine.

L'assemblée gestionnaire peut inviter toute personne qualifiée en raison de ses compétences à titre consultatif.

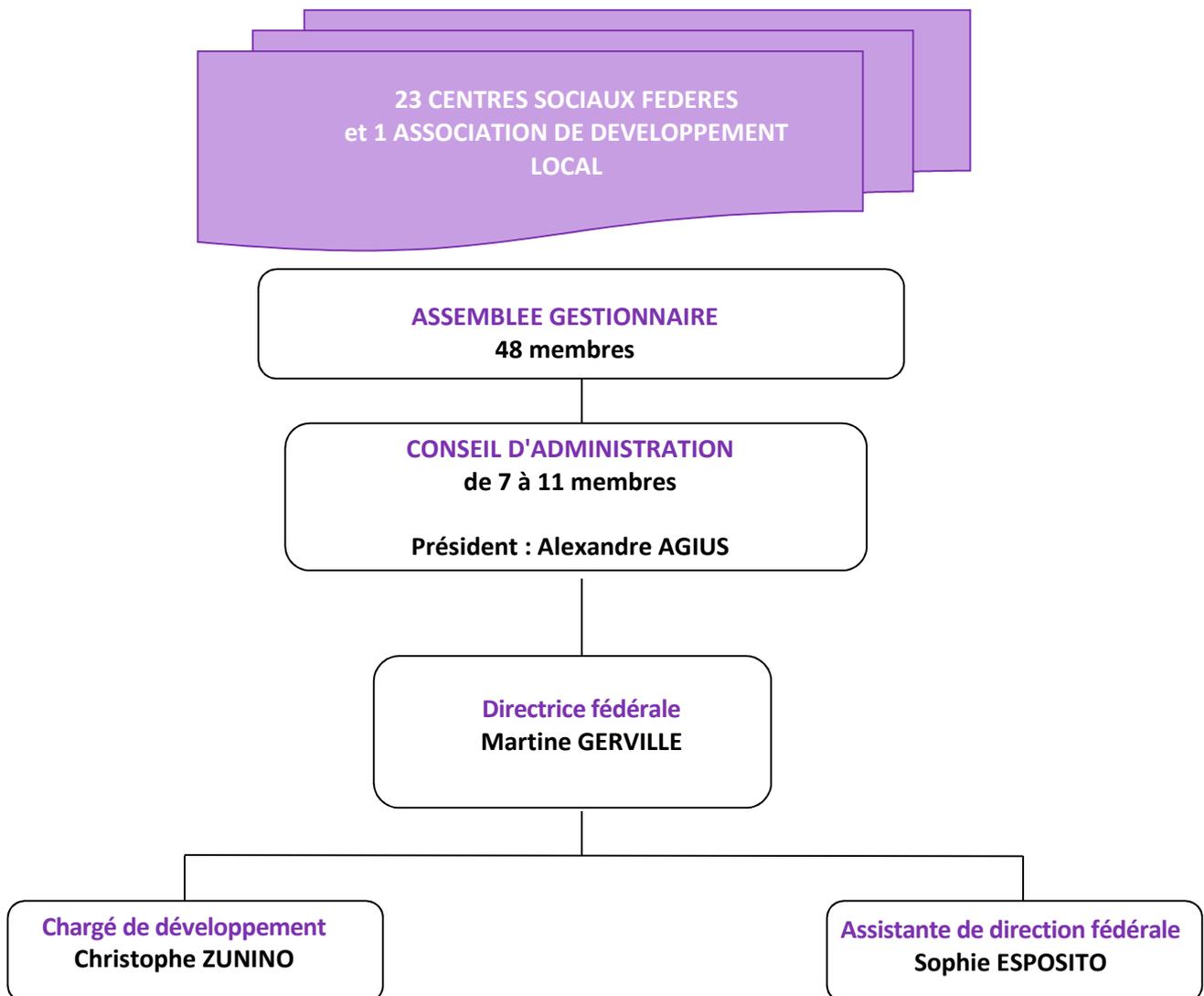
L'assemblée gestionnaire élit en son sein un conseil d'administration qui se réunit toutes les 6 semaines et constitue le centre de gestion et de décision de la Fédération.

Le **Conseil d'Administration** est composé de 11 membres au maximum et de 7 au minimum, issus des 2 collèges salariés et bénévoles. Le collège des bénévoles doit toujours être supérieur au collège des salariés. Il est veillé au respect de l'équilibre géographique dans la représentation des membres.

Composition du conseil d'administration en 2014 :

NOM - Prénom	Fonction	Centre Social	Collège
AGIUS Alexandre	Président	CS Espace de la Grange – Metz	associations
AKROUM Azziz	Assesseur	CS Audaces's - Folschviller	associations
FARAUT Michel	Assesseur	CS Jean Morette - Fameck	associations
MOUQUET Dominique	Assesseur	CS Jean Morette - Fameck	professionnels
RICHARD Roger	Trésorier adjoint	CSCTE "Lierre" - Thionville	associations
SALERNO Marie-Jo	Assesseur	CS Ô Couleurs du Monde - Yutz	professionnels
VECCHIO Gaétan	Assesseur	CS Audaces's - Folschviller	professionnels
WELSCH Agnès	Secrétaire	CS Ô Couleurs du Monde - Yutz	associations
WOJTOWICZ Bérénice	Trésorière	CS - "Adac's" - Metz	professionnels
Membre qualifié			
RACH Isabelle	CS Serémange- Erzange		
Membres associés			
GRIMMER Pascal	Caf		
KARMANN Jean	Conseil Général		

I- 4 Les ressources humaines



I-5 Modalités de gestion de la FDCSM et analyse de la période 2010 - 2014

✚ Les outils de gestion de la FDCSM

- Les comptabilités générale et analytique (imputation et saisie) sont réalisées à la Fédération, avec le logiciel « Bel Ami Comptabilité » et ce, de manière hebdomadaire. Mensuellement, le plan de trésorerie, le budget global et les budgets des actions en cours sont discutés entre le président et l'équipe salariée, puis présentés et validés ou invalidés lors de chaque conseil d'administration. Les plans de financement relatifs à l'investissement sont également exposés et actés ou non par l'organe décisionnaire.
- La Société SOCOGEX SA de Metz a été missionnée comme **expert-comptable** par la Fédération. Ses missions se décomposent comme suit :
 - ✚ Révision annuelle de la comptabilité générale.
 - ✚ Etablissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) avec analyse des documents par l'expert-comptable lors d'une rencontre où sont présents le président, la trésorière et l'équipe salariée.
 - ✚ Etablissement des paies mensuelles.
 - ✚ Etablissement des déclarations sociales et fiscales.
- La Société KPMG de Metz a été missionnée comme **commissaire aux comptes** par la Fédération jusqu'au 31 décembre 2012, puis l'Assemblée Gestionnaire d'Orientation a validé à la majorité le fait de confier la mission de Commissaire aux comptes à la SAS JMJ Expertise du Ban Saint Martin, à compter du 1^{er} janvier 2013 et ce, pour une durée de 6 ans. Sa mission est la suivante :
 - ✚ Audit des états financiers annuels en vue de la certification des comptes annuels. Le contrôle porte sur les documents comptables et leurs annexes, ainsi que les documents juridiques concernant la vie sociale (procès-verbaux des assemblées gestionnaires et des réunions du conseil d'administration). Une rencontre est organisée entre le commissaire aux comptes, le président, la trésorière et l'équipe salariée, afin d'exposer l'analyse de cet audit et en vérifier les conclusions.

✚ Evolution du budget global fédéral 2011/2013 :

	Produits	Charges	Excédent/déficit
2011	277 275 €	274 527 €	+ 2 748 €
2012	292 010 €	289 393 €	+ 2 617 €
2013	288 167 €	289 138 €	- 969 €

✚ De manière prévisionnelle pour 2014 :

	Produits	Charges	Excédent/déficit
2014	285 800 €	285 800 €	0 €

✚ La situation financière de la fédération

En 2008, le Conseil d'Administration avait pour objectif de rétablir la situation financière de la fédération et de maintenir une action fédérale pertinente et reconnu auprès de partenaires au niveau local, départemental,

régional et national, et ce, après trois années où l'association présentait des déficits et devait procéder à deux licenciements économiques.

En 2009, l'exercice de redressement s'est poursuivi, pour parvenir, en 2010, à un exercice qui présente un excédent de 14 975 €. Si les subventions d'exploitation diminuent (subvention de la DIRECCTE en forte diminution liée à la réduction des formations encadrées par le dispositif EDEC¹), la production vendue augmente. Les achats et charges externes diminuent, mais les salaires et charges sociales augmentent du fait de l'embauche d'un chargé de développement au mois de mai 2010. Cet emploi a bénéficié d'une aide financière octroyée par le Conseil Régional de Lorraine, par le biais du dispositif « Initiative Lorraine Emploi », et ce, pour une durée de 3 ans : 9 333 € de mai 2010 à avril 2011, 12 134 € de mai 2011 à avril 2012, 7 466 € de mai 2012 à avril 2013, 1 867 € de mai 2013 à avril 2014.

L'année 2011 connaît une baisse des subventions d'exploitation, avec la fin du dispositif EDEC. La réduction des autres achats et charges externes est absorbée par la hausse des salaires et traitements.

En 2012, la production vendue s'accroît légèrement et représente 48 % des revenus de la fédération. Parallèlement, les subventions d'exploitation augmentent et représentent 51 % des revenus fédéraux.

L'année 2013 connaît une baisse des subventions d'exploitation et représentent 46 % des produits d'exploitation de la fédération. Parallèlement, la production vendue reste stable et représente 49 % des produits d'exploitation de la fédération. Les achats, charges externes et dotations diminuent légèrement.

Tant l'expert-comptable que le commissaire aux comptes soulignent la gestion saine des comptes de l'association après quelques années difficiles. Les produits se maintiennent et les charges sont maîtrisées.

✚ Evolution de la masse salariale globale (brut et charges) 2011/2014 :

	Equivalent temps plein	Masse salariale nette	Masse charges salariales	Masse charges patronales	Masse salariale globale
2011	3 (de janvier à février) 3,60 (de mars à juillet) 2,80 (d'août à décembre)	74 493 €	24 002 €	58 978 €	157 473 €
2012	2,80	77 225 €	25 096 €	55 240 €	157 561 €
2013	2,80	79 084 €	26 530 €	53 915 €	159 529 €

✚ De manière prévisionnelle pour 2014 :

	Equivalent temps plein	Masse salariale nette	Masse charges salariales	Masse charges patronales	Masse salariale globale
	2,80 (de janvier à avril) 3 (de mai à décembre)	86 000 €	32 000 €	61 000 €	179 000 €

¹ EDEC : Engagement Développement Emploi Compétence - Direccte

I-6 Les partenaires de la FDCSM

Les **partenaires financiers** considérés comme pérennes sont ceux qui accompagnent l'activité de la FDCSM durant une période minimum de 3 années consécutives sur des financements dédiés aux missions fédérales « de base », les partenaires cités ci-après accompagnent l'action fédérale depuis le début des années 2000 et pour certains depuis sa création en 1983.

La période 2011/2013 est la période considérée dans notre observation, l'année 2014 est renseignée de manière prévisionnelle. En effet, l'année n'étant pas terminée, l'intégralité des subventions n'est pas notifiée et/ou versée. Les **partenaires financiers pérennes** sont les suivants :

Partenaires financiers	Missions conventionnées	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013	Subventions 2014
Caisse d'allocations familiales de la Moselle	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Construire avec les partenaires du développement social territorial, une démarche partagée et pluriannuelle, avec pour référence le projet centre social. ✦ Conforter l'animation des réseaux d'échanges, d'expériences et d'amélioration des pratiques. ✦ Promouvoir la méthode et l'expertise du projet centre social. ✦ Contribuer à la formation des administrateurs et des salariés des centres sociaux. ✦ Mobiliser le réseau fédéré et ses acteurs autour de projets thématiques départementaux. 	50 504.80 €	52 134.00 €	53 101.40 €	52 134.00 €
Conseil Général de la Moselle	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Assurer aux centres sociaux mosellans une représentation auprès des partenaires – faire valoir l'originalité du projet centre social sur un plan local, départemental, régional et national. ✦ Organiser et animer un partage départemental de l'expérience et des pratiques entre les acteurs bénévoles et salariés. ✦ Apporter un soutien technique et méthodologique dans les divers domaines liés à l'action du centre social. ✦ Développer la qualification des élus associatifs et des salariés des centres sociaux. ✦ Appuyer, conseiller et opérer une veille informative. ✦ Porter la maîtrise d'œuvre de projets de développement pour les centres sociaux du département. 	37 000.00 €	44 000.00 €	40 000.00 €	30 000.00 €
SNAEC SO/ CPNEF	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Accompagner les structures dans la gestion des compétences et l'articulation des dispositifs de formation ✦ Développer des relations partenariales ✦ Promouvoir la branche professionnelle ✦ Participer au développement des compétences ✦ Participer aux travaux nationaux de la CPNEF 	15 175.43 €	18 990.63 €	23 432.92€	22 741.25 €
Conseil Régional de Lorraine	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Formation des élus associatifs et des bénévoles ✦ Promotion de l'utilité sociale des associations ✦ Initiative Lorraine Emploi ✦ Projet départemental « Accompagner les initiatives des publics jeunes » 	21 924 .97 €	15 466.00 €	4 297.00 €	20 650.00 €
Direction Régionale de la Cohésion Sociale de Lorraine	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Assurer l'échange de pratiques, la mutualisation des moyens, des idées et expériences, l'animation du réseau départemental 	15 238.00 €	7 938.00 €	7 805.00 €	7 901.00 €

**Fédération
des Centres
Sociaux de
France**

<ul style="list-style-type: none"> ✦ Développer la formation et la qualification des salariés et des administrateurs des centres sociaux fédérés ✦ Apporter une aide technique, méthodologique et une veille juridique en direction des centres sociaux fédérés ✦ Promouvoir les projets de développement social portés par les centres sociaux 					
<ul style="list-style-type: none"> ✦ Mise en place de formation en direction des bénévoles associatifs ✦ Restructuration de l'entité fédérale et développement du réseau des centres fédérés ✦ Mission de développement du réseau « jeunes » 	11 569.00 €	0.00 €	4 979.70 €	2 000.00 €	

Partenaires financiers ponctuels sur la période 2011/2014 :

Les partenaires ponctuels accompagnent l'activité fédérale sur un projet annuel ou pluriannuel. Leur participation est liée à un programme privé, un dispositif public ou un partenariat limité dans le temps, leur accompagnement financier et technique est donc considéré comme ponctuel car toujours dépendant des orientations et projets des organismes financeurs sur une période donnée. L'année 2014 est renseignée de manière prévisionnelle. En effet, l'année n'étant pas terminée, l'intégralité des subventions n'est pas notifiée et/ou versée.

Partenaires financiers	Missions conventionnées	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013	Subventions 2014
Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Projet d'animation territoriale fédérale par le financement contractuel d'emplois permanents 	8 657.17 €	18 001.50 €	17 944.50 €	18 003.00 €
Fonds Régional de la Vie Associative de Lorraine	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Mise en place de formations en direction des bénévoles associatifs 	0.00 €	3 738.09 €	2 430.00 €	2 650.00 €
A.S.P.	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Financement services civiques 	1 100.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Direction Départementale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Projet départemental « Accompagner les initiatives des publics jeunes » 	2 000.00 €	3 274.00 €	2 977.00 €	2 500.00 €
UFCV	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Conception et réalisation de formations diplômantes (DEJEPS) 	0.00 €	4 025.00 €	4 200.00 €	6 300.00 €

Partenaires de territoires :

Les partenaires de territoire sont des organisations qui participent aux activités fédérales dans l'objectif d'optimiser l'action des centres sociaux en direction des habitants. Ces partenaires peuvent être des relais à l'action des centres sociaux, des ressources supplémentaires, des compléments ou des appuis à l'activité fédérale. Le travail s'organise avec

eux dans la réciprocité et la complémentarité afin que chaque organisme participe à une meilleure cohérence de l'action sociale, éducative, culturelle en direction des habitants des différents territoires mosellans.

<i>Partenaires</i>	<i>Activité commune</i>
<i>17 villes où sont implantés les centres sociaux fédérés</i>	Promotion du projet centre social. Appui aux centres sociaux dans l'animation des relations partenariales locales.
<i>Communauté d'agglomération du Val de Fensch – Conseil de développement du Val de Fensch</i>	Participation de la FDSCM au sein du Conseil de développement dans le collège « Vie collective » afin d'apporter l'expérience des centres sociaux et socioculturels du territoire dans les réflexions d'intérêt communautaire.
<i>Fédération Culture et Liberté</i>	Travail en coopération dans l'expérimentation AMIS – et DLA.
<i>Fédération Départementale des MJC</i>	Travail en coopération dans l'expérimentation AMIS – et DLA.
<i>Ligue de l'Enseignement</i>	Travail en coopération dans l'expérimentation AMIS – et DLA – centres sociaux avec double affiliation
<i>Carrefour des Pays Lorrains</i>	Travail de coopération sur la politique de la ville. Projet départemental « Accompagner les initiatives des publics jeunes ».
<i>Etap Habitat Pilâtre de Rozier</i>	La FDSCM est membre du Conseil d'Administration du FJT depuis 2010 et locataire dans les locaux Les Saules
<i>COJEP</i>	La FDSCM est membre du Conseil d'Administration du COJEP.
<i>DLA</i>	La FDSCM est membre du comité d'appui du DLA Moselle.
<i>CRI-BIJ</i>	La FDSCM est adhérente.
<i>Conseillères techniques animation sociale de la Caisse d'allocations familiales de la Moselle</i> <i>Responsable du pôle service aux partenaires</i>	Travail en coopération sur les différents territoires de Moselle et dans l'accompagnement des structures fédérées.
<i>Conseillère technique animation sociale de la Caisse d'allocations familiales de la Moselle</i>	Travail en coopération sur l'observatoire des centres sociaux : Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)
<i>Sénateurs et Députés Locaux</i>	Promotion du projet centre social auprès des élus locaux qui s'inscrit dans une démarche nationale : Mesdames PRINTZ, ZANETTI et Messieurs ECKERT, JACQUAT, TARILLON et TERRIER. (cf. annexe...)

2015/2020

Projet fédéral

Partie II

Evaluation du
projet fédéral
2011/2014

II – Le projet fédéral mosellan 2011/2014

Le projet fédéral mosellan a été défini fin 2010, avec l'éclairage des éléments de diagnostic relevés en 2008, 2009 et 2010 au sein du réseau des centres sociaux de Moselle. L'Assemblée Gestionnaire d'Orientation (composée de 42 membres des centres sociaux fédérés) a retenu et validé, les orientations 2011-2014 suivantes :

- ① *Construire, avec les partenaires stratégiques du développement social territorial, une démarche partagée pluriannuelle dont la référence est le projet et l'agrément « centre social ».*
- ② *Conforter l'animation des réseaux d'échanges d'expériences et de pratiques professionnelles entre administrateurs et professionnels du réseau mosellan.*
- ③ *Promouvoir la méthode et l'expertise du projet « centre social ».*
- ④ *Proposer des formations qualifiantes et d'adaptation aux fonctions en direction des administrateurs et des salariés des centres sociaux mosellans.*
- ⑤ *Mobiliser le réseau autour de projets thématiques départementaux.*

La FDCSM maintient sa volonté de développer un travail en coopération avec les partenaires. La notion de partenariat est axée sur l'élaboration *d'un diagnostic partagé* et des choix *d'actions partagés* pour permettre un développement cohérent et pertinent des territoires mosellans en faveur des habitants.

Rappel des objectifs et des indicateurs

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
1. Construire, avec les partenaires stratégiques du développement social territorial, une démarche partagée pluriannuelle dont la référence est le projet et l'agrément « centre social ».	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en présence des partenaires des centres sociaux par territoire et animation de travaux communs pour produire de nouvelles formes de coopérations territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien logistique dans la préparation des rencontres partenariales clés organisées à l'initiative des centres sociaux 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'une méthode de préparation des rencontres partenariales, méthode partagée avec les centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement social partagée au minimum entre la CAF/La Ville/CS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien à l'animation des réunions partenariales clés organisées dans le cadre du diagnostic partagé réalisé par le centre social. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'une méthode d'animation des réunions partenariales du « diagnostic partagé » diffusée auprès des centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de nouvelles formes de communication sur le projet centre social et l'animation globale en direction des partenaires stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de 2 rencontres annuelles formatives et de réflexion organisée par la FDCSM : l'Assemblée générale de Réflexion et un temps fort annuel thématique durant lesquels sont invités les représentants politiques et techniques des villes et EPCI sur lesquels sont implantés des centres sociaux fédérés. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre et type de réalisations opérées dans l'année. ⇒ Nombre et représentation des acteurs participants. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus et relevés de décision aux membres participants.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'instances et d'espaces d'échanges réguliers entre la FD et les partenaires stratégiques des centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de formation pour la création de sites et blogs dédiés aux centres sociaux de Moselle. ✓ Veille annuelle sur les sites et blogs. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réalisation de 2 formations par an, l'une en direction des techniciens des centres sociaux fédérés, l'autre en direction des membres des conseils d'administration.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un comité technique trimestriel entre CAF Moselle et FDCSM. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de rencontres réalisées par an (3 minimum par an)
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un comité technique trimestriel de <u>veille sociale</u> entre le Conseil Général/ Conseil Régional/ CAF / FDCSM. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 mise en présence des partenaires par an. ⇒ Elaboration et diffusion d'un document annuel de référence dont le contenu est validé par les partenaires.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>2. Conforter l'animation des réseaux d'échanges de pratiques entre administrateurs et professionnels du réseau des centres sociaux mosellan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des directeurs du réseau mosellan 2 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur les réalités territoriales et le partenariat. ✓ Rencontre des référents familles du réseau mosellan 3 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat. 	<p>De 2011 à 2014</p> <p>De 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de rencontres réalisées. ⇨ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés. ⇨ Production d'un document observatoire de référence en 2011 et 2013. ⇨ Nombre de rencontres réalisées. ⇨ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des Présidents avec un apport méthodologique sur le rôle des Présidents et un retour sur les réalités des territoires. 	<p>De 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de rencontres réalisées. ⇨ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des réseaux territoriaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse avec un apport technique et un retour les réalités des territoires. 	<p>De 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de rencontres réalisées. ⇨ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place 1 rencontre annuelle des secrétaires chargées de l'accueil et de l'organisation interne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratif avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir. 	<p>De 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de rencontres réalisées. ⇨ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>3. Promouvoir la méthode et l'expertise du projet « centre social ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des références communes et des outils communs pour l'élaboration du projet social et l'évaluation du projet social. ➤ Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'utilisation d'outils d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur la méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé en Moselle. ✓ Production d'un outil de référence sur l'évaluation du projet centre social. ✓ Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux /an sur site à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (CAF, CG, CR, Villes). 	<p>De 2011 à 2014</p> <p>De 2011 à 2014</p> <p>De 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un outil concret de référence partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. ⇒ Existence d'un outil concret de référence partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. ⇒ Nombre d'accompagnement réalisé par an et type d'accompagnement demandé par les centres sociaux.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>4. Faciliter les formations qualifiantes et d'adaptation aux fonctions en direction des administrateurs et des salariés des centres sociaux mosellans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Existence d'un panorama des organismes de formation identifiés. ⇨ Nombre et type de contacts réalisés avec les organismes de formation. ⇨ Nombre et type de conventions réalisées entre la FDCSM et les organismes de formation identifiés.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations aux postes administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 1 formation d'adaptation aux fonctions / an pour les postes administratifs. 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de formations réalisées. ⇨ Nombre et profil des participants.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés 2 formations/ an et des responsables bénévoles 2 formations/ an 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de formations réalisées. ⇨ Nombre et profil des participants.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations d'adaptation aux fonctions aux référents familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'1 formation d'adaptation aux postes de référents familles/an 	De 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nombre de formations réalisées. ⇨ Nombre et profil des participants.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>5. Mobiliser le réseau autour de projets thématiques départementaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les équipes des centres sociaux en faveur de la valorisation des publics jeunes, soutenir la concrétisation de leurs initiatives et mettre en valeur la capacité des publics jeunes à agir sur leur environnement. ➤ Maintenir une réactivité fédérale dans la mise en œuvre de projets thématiques en fonction des besoins et des demandes des centres sociaux fédérés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire avec les acteurs – professionnels, élus associatifs, élus locaux, institutions et les jeunes eux-mêmes – une vision partagée des publics jeunes qui reconnaisse et valorise leur capacité à s’engager pour agir sur leur environnement. <p>Faciliter la participation des jeunes, particulièrement dans les processus décisionnels</p> <p>Evaluer les processus de mobilisation des acteurs pour affiner l’analyse des leviers et des freins, identifier les conditions de réussite et caractériser les changements produits</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ajuster la stratégie fédérale en fonction des réalités des différents territoires, mutualiser et diffuser les bonnes pratiques 	<p>De 2011 à 2014</p> <p>Ajustement annuel en AG d’orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Largeur partenariat – vision partagée formalisée – stratégie concertée et réalisée. ⇒ Nombre et type d’initiatives développées. ⇒ Définition collégiale d’actions prioritaires en faveur de la jeunesse, existence de mutualisation des moyens – création de repères communs d’évaluation <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réalisation d’une rencontre d’ajustement annuel. Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

II-1 Evaluation par année sur la période 2011/2014

1. Construire, avec les partenaires stratégiques du développement social territorial, une démarche partagée pluriannuelle dont la référence est le projet et l'agrément « centre social »

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>2 0 1 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en présence des partenaires des centres sociaux par territoire et animation de travaux communs pour produire de nouvelles formes de coopérations territoriales ➤ Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement social partagée au minimum entre la CAF/La Ville/CS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien logistique dans la préparation des rencontres partenariales clés organisées à l'initiative des centres sociaux ✓ Soutien à l'animation des réunions partenariales clés organisées dans le cadre du diagnostic partagé réalisé par le centre social. ✓ Réalisation de 2 rencontres annuelles formatives et de réflexion organisée par la FDCSM : l'Assemblée générale de Réflexion et un temps fort annuel thématique durant lesquels sont invités les représentants politiques et techniques des villes et EPCI sur lesquels sont implantés des centres sociaux fédérés. 	<p>Dès fin 2010</p> <p>Dès fin 2010</p> <p>A partir du 1^{er} semestre 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utilisation de la méthode d'animation des réunions partenariales du « diagnostic partagé » par 3 centres sociaux en 2011. Cette méthode est diffusée auprès des centres sociaux fédérés, elle a été présentée et animée par la Fédération à la demande de 3 structures ⇒ 1 rencontre de réflexion départementale partenariale réalisée sur la thématique de « l'accompagnement des initiatives des publics jeunes en mars 2011 qui a réuni 80 acteurs du territoire. ⇒ Les participants : <ul style="list-style-type: none"> Conseil Régional de Lorraine Conseil Général de Moselle CAF de Moselle, Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports Direction Départementale de la Cohésion Sociale Préfecture de Moselle Ville de Thionville Ville de Sarreguemines Ville de Sarrebourg Ville de Knutange Ville d'Uckange Comité Mosellan de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile 19 centres sociaux

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de nouvelles formes de communication sur le projet centre social et l'animation globale en direction des partenaires stratégiques ➤ Création d'instances et d'espaces d'échanges réguliers entre la FD et les partenaires stratégiques des centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de formation pour la création de sites et blogs dédiés aux centres sociaux de Moselle. ✓ Veille annuelle sur les sites et blogs. ✓ Création d'un comité technique trimestriel entre CAF Moselle et FDCSM. ✓ Création d'un comité technique trimestriel de <u>veille sociale</u> entre le Conseil Général/ Conseil Régional/ CAF / FDCSM. 	<p>Premier semestre 2011</p> <p>A partir du dernier trimestre 2011</p> <p>Débuté en 2010</p> <p>A partir du premier trimestre 2012</p>	<p>Ce temps de réflexion a permis de conforter la capacité de la FDCSM à traiter des sujets de sociétés, de rendre visible cette capacité auprès des partenaires.</p> <p>⇒ 2 cycles de formation « Création d'un site RECO » ont été réalisés les 14 et 15 avril et 2011 et 21 octobre 2011 avec 15 salariés et 3 administrateurs avec la mise en ligne prévisionnelle de 3 nouveaux sites dans le réseau.</p> <p>⇒ 7 rencontres réalisées entre les conseillers techniques de Caf et l'équipe fédérale</p> <p>⇒ Développement du travail d'information et de communication préalable à la rencontre des représentants politiques et techniques du Conseil Général.</p> <p>⇒ La mise en réseau des acteurs n'a pas eu lieu en 2011.</p>
--	--	---	--	--

2
0
1
2

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en présence des partenaires des centres sociaux par territoire et animation de travaux communs pour produire de nouvelles formes de coopérations territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien logistique dans la préparation des rencontres partenariales clés organisées à l'initiative des centres sociaux ✓ Soutien à l'animation des réunions partenariales clés organisées dans le cadre du diagnostic partagé réalisé par le centre social. 	De janvier à décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utilisation de la méthode d'animation des réunions partenariales du « diagnostic partagé » par 5 centres sociaux en 2012. Cette méthode est diffusée auprès des centres sociaux fédérés, elle a été présentée et animée par la Fédération à la demande des 5 structures.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement social partagée au minimum entre la CAF/La Ville/CS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de 2 rencontres annuelles formatives et de réflexion organisée par la FDSCM : l'Assemblée générale de Réflexion et un temps fort annuel thématique durant lesquels sont invités les représentants politiques et techniques des villes et EPCI sur lesquels sont implantés des centres sociaux fédérés. 	Mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre départementale organisée en mars 2012 – au cours de l'assemblée générale de réflexion - sur la thématique des pactes de coopération territoriaux, soutenue par l'intervention de la FCSF. Durant laquelle ont été invités les Centres Sociaux de Meuse.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de nouvelles formes de communication sur le projet centre social et l'animation globale en direction des partenaires stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de formation pour la création de sites et blogs dédiés aux centres sociaux de Moselle. ✓ Veille annuelle sur les sites et blogs. 	Décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre prévue initialement en décembre 2012 sur l'accompagnement des initiatives jeunes a été reportée à février 2013 ; elle vise à réunir les acteurs investis dans l'expérimentation afin de partager les données de l'expérimentation et d'énoncer les perspectives de manière partagée.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'instances et d'espaces d'échanges réguliers entre la FD et les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un comité technique trimestriel entre CAF Moselle et FDSCM. 	Premier semestre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pas de formations réalisées en 2012 sur la démarche de création de sites et blogs. ⇒ En revanche l'année 2012 a vu la mise en ligne de 3 nouveaux sites réalisés dans le cadre de la démarche lancée en 2011 : la FDSCM, le centre social MAS de Metz Sablon et le centre social Arc en ciel de Metz.
		De janvier à décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des rencontres techniques régulières s'organisent avec les conseillers techniques de la Caf Moselle à raison d'1 rencontre tous les 2 / 3 mois soit 5 rencontres en 2012.

	<p>stratégiques des centres sociaux.</p>	<p>✓ Création d'un comité technique trimestriel <u>de veille sociale</u> entre le Conseil Général/ Conseil Régional/ CAF / FDCSM.</p>	<p>A partir de septembre 2012</p>	<p>⇒ Collaboration étroite entre la Caf 57 et la FDCSM, en relation avec la CNAF et la FCSF pour la mise en œuvre expérimentale en Moselle du SENACS. L'expérimentation nationale 2012 a été lancée à partir de septembre 2012, la Caf de Moselle et la FDCSM ont constitué un comité partenarial local qui s'est rencontré 5 fois en 2012. Les résultats sont attendus en juin 2013.</p> <p>⇒ Rencontre de M. Weiten, Président du Conseil Général en mars 2012, suivie d'une rencontre des services en avril 2012 pour promouvoir les pactes de coopération , conventions politiques et financières pluripartite et pluriannuelle sur la base du projet d'animation globale.</p> <p>⇒ La volonté du Conseil Général de travailler avec les centres sociaux en faveur du développement social territorial a été confirmée. La FDCSM poursuit ses sollicitations, dans l'intervalle la circulaire CNAF de juin 2012 vient alimenter cette démarche avec l'idée des schémas directeurs départementaux. La mise en présence annuelle prévisionnelle n'a pas eu lieu en 2012.</p>
--	--	---	-----------------------------------	--

2
0
1
3

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en présence des partenaires des centres sociaux par territoire et animation de travaux communs pour produire de nouvelles formes de coopérations territoriales ➤ Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement social partagée au minimum entre la CAF/La Ville/CS ➤ Utilisation de nouvelles formes de communication sur le projet centre social et l'animation globale en direction des partenaires stratégiques ➤ Création d'instances et d'espaces d'échanges réguliers entre la FD et les partenaires stratégiques des centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien logistique dans la préparation des rencontres partenariales clés organisées à l'initiative des centres sociaux ✓ Soutien à l'animation des réunions partenariales clés organisées dans le cadre du diagnostic partagé réalisé par le centre social. 	<p>2013</p> <p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utilisation de la méthode d'animation des réunions partenariales du « diagnostic partagé » par 3 structures en 2013. La méthode est diffusée auprès des centres sociaux fédérés, présentée et animée si demande d'un accompagnement fédéral. Les 3 structures ont demandé un soutien à l'animation par la FDCSM ⇒ 1 rencontre prévue initialement en décembre 2012 sur l'accompagnement des initiatives jeunes a été réalisée en février 2013 : partage des données de l'expérimentation et perspectives du projet. ⇒ Création et diffusion d'un document repère de cet expérimentation qui sera diffusé à tous les acteurs concernés en 2014. ⇒ Pas de formations réalisées en 2013 sur la démarche de création de sites et blogs. En revanche, une nouvelle proposition de communication est faite : des affiches de promotion du projet centre social, réalisées par la FCSF, relayées par la FDCSM et diffusées dans les structures. Ces mêmes affiches vont être réalisées au niveau départemental avec des illustrations issues des centres mosellans. ⇒ Les rencontres régulières se maintiennent avec les conseillers techniques de la Caf Moselle à raison d'1 rencontre tous les 2/3 mois soit 5 rencontres en 2013. ⇒ En 2013, la fédération est invitée à participer aux réunions organisées avec entre la Caf et le Centre social dédiées à la préparation du renouvellement de projet.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de 2 rencontres annuelles formatives et de réflexion organisée par la FDCSM : l'Assemblée générale de Réflexion et un temps fort annuel thématique durant lesquels sont invités les représentants politiques et techniques des villes et EPCI sur lesquels sont implantés des centres sociaux fédérés. 	Février 2013	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de formation pour la création de sites et blogs dédiés aux centres sociaux de Moselle. ✓ Veille annuelle sur les sites et blogs. 	Décembre 2013	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un comité technique trimestriel entre CAF Moselle et FDCSM. 	2013	

		<p>✓ Création d'un comité technique trimestriel <u>de veille sociale</u> entre le Conseil Général/ Conseil Régional/ CAF / FDSCM.</p>	<p>2013</p>	<p>⇒ Mise en place depuis septembre 2012, d'une collaboration avec la Caf 57, la CNAF, la FDSCM et la FCSF d'un observatoire départemental des centres sociaux dans le cadre d'une expérimentation nationale à partir de septembre 2012 pour la réalisation d'une plaquette départementale en septembre 2013 – 10 rencontres de travail réalisées au niveau local et national..</p> <p>⇒ La volonté du Conseil Général de travailler avec les centres sociaux en faveur du développement social territorial a été confirmée. La FDSCM poursuit ses sollicitations pour mettre en œuvre un comité technique départemental qui constitue la première étape d'une coopération nouvelle vers des accords politiques et financier pluripartites et pluriannuels pour tous les centres sociaux. La démarche bien engagée en 2012 rencontre sur l'année 2013 des freins et ne parvient pas à se concrétiser.</p> <p>⇒ La mise en présence annuelle des acteurs n'a pas eu lieu en 2013, malgré l'impulsion créée les années précédentes et les éléments de la circulaire CNAF de juin 2012.</p>
--	--	---	-------------	--

2
0
1
4

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en présence des partenaires des centres sociaux par territoire et animation de travaux communs pour produire de nouvelles formes de coopérations territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien logistique dans la préparation des rencontres partenariales clés organisées à l'initiative des centres sociaux ✓ Soutien à l'animation des réunions partenariales clés organisées dans le cadre du diagnostic partagé réalisé par le centre social. 	<p>2014</p> <p>2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utilisation de la méthode d'animation des réunions partenariales du « diagnostic partagé » par 5 centres sociaux en 2012. Cette méthode est diffusée auprès des centres sociaux fédérés, elle a été présentée et animée par la Fédération à la demande des 5 structures
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement social partagée au minimum entre la CAF/La Ville/CS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de 2 rencontres annuelles formatives et de réflexion organisée par la FDCSM : l'Assemblée générale de Réflexion et un temps fort annuel thématique durant lesquels sont invités les représentants politiques et techniques des villes et EPCI sur lesquels sont implantés des centres sociaux fédérés. 	<p>Avril 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre départementale organisée en avril 14 – au cours de l'assemblée générale de réflexion - sur la thématique du nouveau projet fédéral. ⇒ Diffusion d'un document repère de cette expérimentation à tous les acteurs concernés en janvier 2014.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de nouvelles formes de communication sur le projet centre social et l'animation globale en direction des partenaires stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de formation pour la création de sites et blogs dédiés aux centres sociaux de Moselle. ✓ Veille annuelle sur les sites et blogs. 	<p>2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 formation réalisée en 2014 sur la démarche de création de sites et blogs sur site à la demande d'1 centre social.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'instances et d'espaces d'échanges réguliers entre la FD et les partenaires stratégiques des centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un comité technique trimestriel entre CAF Moselle et FDCSM. 	<p>2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des rencontres techniques régulières s'organisent avec les conseillers techniques de la Caf Moselle à raison d'1 rencontre tous les 2 / 3mois soit 3 rencontres en 2014. ⇒ Collaboration étroite entre la Caf 57 et la FDCSM, en relation avec la CNAF et la FCSF pour la mise en œuvre expérimentale en Moselle du SENACS. L'expérimentation nationale 2014 a été lancée à partir de novembre 13, la Caf de Moselle et la FDCSM ont constitué un comité partenarial local qui s'est

		<p>✓ Création d'un comité technique trimestriel de <u>veille sociale</u> entre le Conseil Général/ Conseil Régional/ CAF / FDCSM.</p>	<p>2014</p>	<p>rencontré 3 fois en 2014. Les résultats sont attendus en octobre 14.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rencontre de M. Houver Directeur Général des Services du Conseil Général de Moselle, suivie d'une participation au comité technique ressource organisé et animé par la FDCSM dans le cadre de l'élaboration du projet fédéral 2015 – 2020. ⇒ Rencontre de Mmes PELOSATO et MARCHAL du Conseil Régional de Lorraine, suivie d'une participation au comité technique ressource organisé et animé par la FDCSM dans le cadre de l'élaboration du projet fédéral 2015 – 2020. ⇒ Entretien avec Mme CHABEAU de la DDCS Moselle, suivie d'une participation de ses services au comité technique ressource organisé et animé par la FDCSM dans le cadre de l'élaboration du projet fédéral 2015 – 2020. ⇒ Entretien avec Mme SOOMERS de la Caf Moselle suivie d'une participation au comité technique ressource organisé et animé par la FDCSM dans le cadre de l'élaboration du projet fédéral 2015 – 2020. ⇒ Engagement de l'ensemble des partenaires à participer à une réunion annuelle de coopération organisée et animée par la FDCSM. ⇒
--	--	---	-------------	--

2. Conforter l'animation des réseaux d'échanges d'expériences et de pratiques entre administrateurs et professionnels du réseau des centres sociaux mosellans

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>2 0 1 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles. ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures. ➤ Mettre en place des réseaux territoriaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse. ➤ Mettre en place 1 rencontre annuelle des secrétaires chargées de l'accueil et de l'organisation interne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des directeurs du réseau mosellan 2 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur les réalités territoriales et le partenariat. ✓ Rencontre des référents familles du réseau mosellan 3 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat. ✓ 1 rencontre annuelle des Présidents avec un apport méthodologique sur le rôle des Présidents et un retour sur les réalités des territoires. ✓ 2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse avec un apport technique et un retour les réalités des territoires. ✓ 1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratif avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir. 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>A partir de 2011</p> <p>A partir du dernier trimestre 2010</p> <p>A partir du second semestre 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 rencontres plénières et 5 rencontres de territoire réalisées. ⇒ 47 acteurs mobilisés et 4 partenaires de territoire (prévention spécialisée, mission locale...) ⇒ 3 rencontres réalisées 31 acteurs mobilisés et 15 centres sociaux différents. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés. ⇒ Pas de rencontre réalisée en 2011. ⇒ 2 rencontres réalisées des animateurs jeunesse – 26 acteurs mobilisés. Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés. ⇒ 1 rencontre réalisée avec 10 acteurs mobilisés de 7 centres sociaux différents. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

2
0
1
2

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des directeurs du réseau mosellan 2 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur les réalités territoriales et le partenariat. ✓ Rencontre des référents familles du réseau mosellan 3 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat. 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>Poursuite de 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 rencontres réalisées – 27 participants. ⇒ Le document « observatoire de référence » initialement prévu sera remplacé par la démarche d'observatoire départemental « SENACS » ⇒ 3 rencontres réalisées – 42 participants ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des Présidents avec un apport méthodologique sur le rôle des Présidents et un retour sur les réalités des territoires. 	<p>A partir de 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre réalisée – 10 participants ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des réseaux territoriaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse avec un apport technique et un retour les réalités des territoires. 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 rencontres réalisées – 18 participants ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place 1 rencontre annuelle des secrétaires chargées de l'accueil et de l'organisation interne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratif avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir. 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre réalisée – 7 participants ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

2
0
1
3

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des directeurs du réseau mosellan 2 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur les réalités territoriales et le partenariat. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 rencontres réalisées – 23 acteurs mobilisés ⇒ Le document « observatoire de référence » initialement prévu sera remplacée par la démarche d'observatoire départemental « SENACS » réalisée en 2013.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des référents familles du réseau mosellan 3 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 rencontres réalisées 45 acteurs mobilisés. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des Présidents avec un apport méthodologique sur le rôle des Présidents et un retour sur les réalités des territoires. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre réalisée - 12 acteurs mobilisés ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des réseaux territoriaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse avec un apport technique et un retour les réalités des territoires. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 rencontres réalisées – 24 acteurs mobilisés ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place 1 rencontre annuelle des secrétaires chargées de l'accueil et de l'organisation interne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratif avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre réalisée 6 acteurs mobilisés. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

2
0
1
4

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles. ➤ Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures. ➤ Mettre en place des réseaux territoriaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse. ➤ Mettre en place 1 rencontre annuelle des secrétaires chargées de l'accueil et de l'organisation interne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des directeurs du réseau mosellan 2 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur les réalités territoriales et le partenariat. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 rencontres réalisées – 18 acteurs mobilisés – 4 rencontres prévisionnelles en octobre et novembre 14. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre des référents familles du réseau mosellan 3 journées de travail par an avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 rencontres réalisées - 41 acteurs mobilisés. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des Présidents avec un apport méthodologique sur le rôle des Présidents et un retour sur les réalités des territoires. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre prévisionnelle en novembre 14 Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse avec un apport technique et un retour les réalités des territoires. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 5 rencontres réalisées – 33 acteurs mobilisés ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratif avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 rencontre réalisée - 14 acteurs mobilisés. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

3. Promouvoir la méthode et l'expertise du projet « centre social »

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>2 0 1 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des références communes et des outils communs pour l'élaboration du projet social et l'évaluation du projet social. ➤ Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'utilisation d'outils d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur la méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé en Moselle. ✓ Production d'un outil de référence sur l'évaluation du projet centre social. ✓ Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux /an sur site à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (CAF, CG, CR, Villes). 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>Diffusion au dernier trimestre 2010</p> <p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence et utilisation de l'outil de référence par 3 centres en 2011, l'outil est partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. ⇒ Existence et utilisation partielle de l'outil par 3 centres sociaux en 2011, l'outil est partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés, les structures l'ont adapté, il apparait trop complexe et fera l'objet de modifications. ⇒ 11 accompagnements réalisés en 2011 principalement axés sur le renouvellement ou la création de projet centre social et l'appui à la gestion associative ou GRH. Les accompagnements se sont multipliés, la collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés par l'animation sociale est à développer.

2
0
1
2

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des références communes et des outils communs pour l'élaboration du projet social et l'évaluation du projet social. ➤ Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'utilisation d'outils d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur la méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé en Moselle. ✓ Production d'un outil de référence sur l'évaluation du projet centre social. ✓ Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux /an sur site à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (CAF, CG, CR, Villes). 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>Poursuite de 2011 à 2014</p> <p>Poursuite de 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence en 2011, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a fait l'objet de transformations au dernier trimestre 2012 suite à la nouvelle circulaire de la CNAF et aux travaux communs réalisés avec les conseillères techniques de Caf Moselle. La volonté de la FDSCM est de le travailler avec son réseau et en collaboration avec la Caf 57. ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence en 2011, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a subi des transformations dès le suite à la nouvelle circulaire de la CNAF et aux travaux communs réalisés avec les conseillères techniques de la Caf Moselle. ⇒ 9 accompagnements réalisés en 2012, principalement sur l'élaboration du projet social et la gestion des ressources humaines. La collaboration avec l'ensemble des acteurs reste à développer.

2013

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des références communes et des outils communs pour l'élaboration du projet social et l'évaluation du projet social. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur la méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé en Moselle. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a subi des transformations au dernier trimestre 2012 suite à la nouvelle circulaire de la CNAF, il a été soumis à la Caf Moselle et au réseau, les modifications apportées seront réalisées dans une production finale envisagée pour 2014.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur l'évaluation du projet centre social. 	2013	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a subi des transformations au dernier trimestre 2012 suite à la nouvelle circulaire de la CNAF. Il a été soumis à la Caf Moselle et au réseau, les modifications apportées seront réalisées dans une production finale envisagée pour 2014.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'utilisation d'outils d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux /an sur site à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (CAF, CG, CR, Villes). 	2013

2
0
1
4

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des références communes et des outils communs pour l'élaboration du projet social et l'évaluation du projet social. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur la méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé en Moselle. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a subi des transformations au premier semestre 2014 suite à la nouvelle circulaire de la CNAF, il a été soumis à la Caf Moselle et au réseau, les modifications apportées seront réalisées dans une production finale envisagée pour fin 2014.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un outil de référence sur l'évaluation du projet centre social. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FDSCM a créé un outil concret de référence, partagé et diffusé auprès des centres sociaux fédérés. Cet outil a été transformé, suite à la nouvelle circulaire de la CNAF.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'utilisation d'outils d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux /an sur site à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (CAF, CG, CR, Villes). 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 12 accompagnements réalisés en 2014, principalement sur l'élaboration du projet social - la gestion des ressources humaines – le déploiement des coopérations. Ces accompagnements s'opèrent en coopération avec la Caf de la Moselle.

4. Faciliter les formations qualifiantes et d'adaptation aux fonctions en direction des administrateurs et des salariés des centres sociaux mosellans

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
2 0 1 1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux. 	A partir de 2011	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réalisation d'une cartographie des organismes de formation identifiés. ⇒ Travail avec l'UFCV et l'IRTS dans la perspective de coopérer dans les formations diplômantes proposées (BPJEPS et DEJEPS). ⇒ 1 convention réalisée entre la FDCSM et l'UFCV pour la formation DEJEPS, la coopération porte sur le contenu des modules de formation, le suivi et le tutorat des stagiaires et la participation à la coordination de la formation.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations aux postes administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 1 formation d'adaptation aux fonctions / an pour les postes administratifs. 	A partir de 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pas de formation réalisée en 2011
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés 2 formations/ an et des responsables bénévoles 2 formations/ an 	Poursuite de 2011 à 2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 4 formations réalisées : « Gestion associative », « Gestion de projets », « Elaboration de l'entretien annuel d'évaluation » et « Gestion des ressources humaines » - 6 jours de formation au total. ⇒ 33 participants - 28 salariés et 5 administrateurs.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations d'adaptation aux fonctions aux référents familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'1 formation d'adaptation aux postes de référents familles/an 	A partir de 2012	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 temps d'analyse des pratiques réalisées sur 2 ½ journées en juin et octobre 2011 ⇒ 20 participants salariés.

2
0
1
2

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux. 	<p>A partir de 2011 et sur la période 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une collaboration se profile pour janvier 2013 avec l'IRTS pour une formation spécifique sur le tutorat des métiers de l'action sociale, il s'agit là des premiers pas vers une coopération plus importante quant à l'accueil, l'accompagnement et la formation des métiers des centres sociaux. ⇒ Depuis 2011, la FDSCM contractualise avec l'UFCV pour une collaboration dans la formation DEJEPS, poursuite du conventionnement en 2012.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations aux postes administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 1 formation d'adaptation aux fonctions / an pour les postes administratifs. 	<p>A partir de 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 formation de 8 jours en cours, qui a débuté en novembre 2012 jusqu'à février 2013. ⇒ 14 participants salariés issus de toute la Moselle.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés 2 formations/ an et des responsables bénévoles 2 formations/ an 	<p>Poursuite de 2011 à 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2 formations réalisées en 2012 sur la dimension gestion des ressources humaines, l'une sur l'entretien annuel et l'autre sur l'élaboration du document unique de prévention des risques. ⇒ Au total 20 participants - 19 salariés et 1 administrateur.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations d'adaptation aux fonctions aux référents familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'1 formation d'adaptation aux postes de référents familles/an 	<p>A partir de 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les référents familles n'ont pas bénéficié en 2012 de formation spécifique à leur fonction. Le recueil des besoins sera actualisé au premier trimestre 2013 pour la conception d'une formation en 2014.

2013

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux. 	<p>A partir de 2011 sur 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une collaboration se profile pour février 2013 avec l'IRTS pour une formation spécifique sur le tutorat des métiers de l'action sociale, il s'agit là des premiers pas vers une coopération plus importante quant à l'accueil, l'accompagnement et la formation des métiers des centres sociaux. La collaboration avec l'IRTS a mené à la création d'un dispositif mixte qui permet aux référents familles qui bénéficient d'une expérience de 3 ans min. de cheminer vers la VAE de CESF.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations aux postes administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 1 formation d'adaptation aux fonctions / an pour les postes administratifs. 	<p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Depuis 2011, la FDSCM contractualise avec l'UFVC pour une collaboration dans la formation DEJEPS. Poursuite du conventionnement en 2013.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés 2 formations/ an et des responsables bénévoles 2 formations/ an 	<p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 formations réalisées en 2013 sur la dimension gestion des ressources humaines, l'une sur l'accompagnement tutoral, la seconde sur l'encadrement et la dernière en direction des administrateurs sur la GRH associative au service du projet. ⇒ Au total 39 participants - 17 salariés et 12 administrateurs.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations d'adaptation aux fonctions aux référents familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'1 formation d'adaptation aux postes de référents familles/an 	<p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les référents familles n'ont pas bénéficié en 2013 de formation spécifique à leur fonction. Le recueil des besoins a été reporté à fin 2013 pour la conception d'une formation au second semestre 2014. Mise en place en 2013 d'un dispositif spécifique, construit en partenariat avec l'IRTS, pour les référents familles en poste qui offre la possibilité d'un accès au diplôme de CESF par la formation et la VAE.

2
0
1
4

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 convention réalisée entre la FDSCM et l'UFCV pour la formation DEJEPS, la coopération porte sur le contenu des modules de formation, le suivi et le tutorat des stagiaires et la participation à la coordination de la formation.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations aux postes administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 1 formation d'adaptation aux fonctions / an pour les postes administratifs. 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La collaboration avec l'IRTS, engagée se maintient en 2014, a mené à la création d'un dispositif mixte qui permet aux référents familles qui bénéficient d'une expérience de 3 ans min. de cheminer vers la VAE de CESF. 2 référents familles de Moselle ont suivi le parcours et soumettent leur livret de VAE en décembre 14.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés 2 formations/ an et des responsables bénévoles 2 formations/ an 		<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 formations réalisées en 2014 sur la dimension gestion des ressources humaines, l'une sur prévenir les discriminations et agir pour la diversité, la seconde sur l'approfondissement du système de classification de la convention collective et la dernière en direction des représentants employeurs et des salariés élus chargés de la question d'hygiène, santé et conditions de travail. ⇒ Au total 22 participants - 13 salariés et 9 administrateurs.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des formations d'adaptation aux fonctions aux référents familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'1 formation d'adaptation aux postes de référents familles/an 	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les référents familles n'ont pas bénéficié en 2014 de formation spécifique à leur fonction. Le travail s'est principalement axé auprès des référents familles sur l'accompagnement au développement de projet animation collective et autour du dispositif spécifique pré cité.

5. Mobiliser le réseau autour de projets thématiques départementaux

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>2 0 1 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les équipes des centres sociaux en faveur de la valorisation des publics jeunes, soutenir la concrétisation de leurs initiatives et mettre en valeur la capacité des publics jeunes à agir sur leur environnement. ➤ Maintenir une réactivité fédérale dans la mise en œuvre de projets thématiques en fonction des besoins et des demandes des centres sociaux fédérés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire avec les acteurs – professionnels, élus associatifs, élus locaux, institutions et les jeunes eux-mêmes – une vision partagée des publics jeunes qui reconnaisse et valorise leur capacité à s’engager pour agir sur leur environnement. Faciliter la participation des jeunes, particulièrement dans les processus décisionnels Evaluer les processus de mobilisation des acteurs pour affiner l’analyse des leviers et des freins, identifier les conditions de réussite et caractériser les changements produits ✓ Ajuster la stratégie fédérale en fonction des réalités des différents territoires, mutualiser et diffuser les bonnes pratiques 	<p>De juin 2010 à décembre 2012</p> <p>Ajustement annuel en AG d’orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Parallèlement à la mobilisation de ses partenaires locaux, la FDSCM s’est investie dans 5 instances de dimension départementale à nationale qui ont pour objet la jeunesse. ⇒ Réalisation d’1 journée départementale de réflexion qui a réuni 80 acteurs du territoire régional. ⇒ Partage des éléments – promotion d’une stratégie concertée à construire. ⇒ Pas d’initiatives concrètes réalisées en 2011. ⇒ Partage des principes d’actions envisagés par la FDSCM et ses partenaires en faveur de la jeunesse, des mutualisations à envisager, des repères communs, travail en cours de réalisation. ⇒ Ajustement annuel réalisé au cours de l’AG d’orientation en décembre 2011 portant sur : <ul style="list-style-type: none"> ↳ les modalités du soutien fédéral apporté aux centres sociaux. ⇒ Elaboration et diffusion des comptes rendus aux centres sociaux fédérés.

2
0
1
2

Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
<p>➤ Accompagner les équipes des centres sociaux en faveur de la valorisation des publics jeunes, soutenir la concrétisation de leurs initiatives et mettre en valeur la capacité des publics jeunes à agir sur leur environnement.</p> <p>➤ Maintenir une réactivité fédérale dans la mise en œuvre de projets thématiques en fonction des besoins et des demandes des centres sociaux fédérés.</p>	<p>✓ Construire avec les acteurs – professionnels, élus associatifs, élus locaux, institutions et les jeunes eux-mêmes – une vision partagée des publics jeunes qui reconnaisse et valorise leur capacité à s’engager pour agir sur leur environnement.</p> <p>Faciliter la participation des jeunes, particulièrement dans les processus décisionnels</p> <p>Evaluer les processus de mobilisation des acteurs pour affiner l’analyse des leviers et des freins, identifier les conditions de réussite et caractériser les changements produits</p> <p>✓ Ajuster la stratégie fédérale en fonction des réalités des différents territoires, mutualiser et diffuser les bonnes pratiques</p>	<p>De juin 2010 à décembre 2012</p> <p>Ajustement annuel en AG d’orientation</p>	<p>⇒ En 2012, réalisation de la dernière phase de l’expérimentation sur l’accompagnement des initiatives des jeunes, définition des critères d’évaluation : engagement du centre social et le positionnement de l’équipe dans la démarche - fonctionnement du binôme directeur-animateur - l’implication des jeunes - la stratégie de mise en œuvre, la consolidation de la démarche et tests sur le terrain.</p> <p>⇒ Fixation des principes d’actions retenus par le réseau pour accompagner les initiatives des publics jeunes.</p> <p>⇒ Qualification des acteurs par la formation de 8 jours réalisée avec M. Bernoux et M. Lesaunier.</p> <p>⇒ Pas d’initiatives concrètes réalisées en 2011.</p> <p>⇒ La restitution partenariale prévue initialement en décembre 2012 sera réalisée le 07 février 2013.</p> <p>⇒ L’assemblée générale d’orientation a eu lieu le 10 décembre 2012. Elle a fait émerger auprès du réseau des pistes de travail nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Maintenir le travail avec le Conseil Général en faveur des pactes de coopération (conventions pluriannuelles politiques et financières). ↳ Faire un travail d’accompagnement des structures pour améliorer la présence des centres sociaux auprès des populations face à la crise.

2013

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les équipes des centres sociaux en faveur de la valorisation des publics jeunes, soutenir la concrétisation de leurs initiatives et mettre en valeur la capacité des publics jeunes à agir sur leur environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire avec les acteurs – professionnels, élus associatifs, élus locaux, institutions et les jeunes eux-mêmes – une vision partagée des publics jeunes qui reconnaisse et valorise leur capacité à s’engager pour agir sur leur environnement. <p>Faciliter la participation des jeunes, particulièrement dans les processus décisionnels</p> <p>Evaluer les processus de mobilisation des acteurs pour affiner l’analyse des leviers et des freins, identifier les conditions de réussite et caractériser les changements produits</p>	<p>De juin 2010 à décembre 2012</p> <p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La restitution prévue initialement en décembre 2012 a été réalisée en février 2013. ⇒ Qualification des acteurs avec la formation réalisée avec M. Lesaunier. ⇒ L’évaluation de l’expérimentation a souligné la difficulté à faire évoluer les pratiques au sein des centres sociaux et sur les territoires et donc la nécessité d’inscrire l’accompagnement des initiatives dans un temps suffisamment long pour produire les effets escomptés. ⇒ Les enseignements et préconisations tirés de cette expérimentation sont repris dans un document qui sera diffusé début 2014 dans le réseau des centres sociaux et à leurs partenaires.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir une réactivité fédérale dans la mise en œuvre de projets thématiques en fonction des besoins et des demandes des centres sociaux fédérés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ajuster la stratégie fédérale en fonction des réalités des différents territoires, mutualiser et diffuser les bonnes pratiques 	<p>Ajustement annuel en AG d’orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L’assemblée générale d’orientation a eu lieu le 03 décembre 2013. Elle débute le travail sur les grandes orientations du futur projet fédéral 2015 – 2018.

2
0
1
4

	Objectifs opérationnels	Actions prévisionnelles	Périodes de réalisation prévisionnelles	Evaluation Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les équipes des centres sociaux en faveur de la valorisation des publics jeunes, soutenir la concrétisation de leurs initiatives et mettre en valeur la capacité des publics jeunes à agir sur leur environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire avec les acteurs – professionnels, élus associatifs, élus locaux, institutions et les jeunes eux-mêmes – une vision partagée des publics jeunes qui reconnaisse et valorise leur capacité à s’engager pour agir sur leur environnement. <p>Faciliter la participation des jeunes, particulièrement dans les processus décisionnels</p> <p>Evaluer les processus de mobilisation des acteurs pour affiner l’analyse des leviers et des freins, identifier les conditions de réussite et caractériser les changements produits</p>	2014	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qualification des acteurs avec la formation réalisée avec M. Lesaunier. ⇒ Les enseignements et préconisations tirés de cette expérimentation sont repris dans un document qui sera diffusé début 2014 dans le réseau des centres sociaux et à leurs partenaires.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir une réactivité fédérale dans la mise en œuvre de projets thématiques en fonction des besoins et des demandes des centres sociaux fédérés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ajuster la stratégie fédérale en fonction des réalités des différents territoires, mutualiser et diffuser les bonnes pratiques 	Ajustement annuel en AG d’orientation	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L’assemblée générale d’orientation a eu lieu le 03 décembre 2013. Elle débute le travail sur les grandes orientations du futur projet fédéral.

II-2 Analyse

1. Construire, avec les partenaires stratégiques du développement social territorial, une démarche partagée pluriannuelle dont la référence est le projet et l'agrément « centre social »

- ▣ *Les situations de réunions partenariales sont multiples* pour les centres sociaux, leur rôle varie au sein des rencontres, les exigences se multiplient et une méthode permet une meilleure organisation et la définition d'une forme de travail en cohérence avec les missions des centres sociaux.

La FDCSM a défini dès la fin 2010, une méthode de préparation des réunions partenariales, elle est formalisée et fait l'objet d'un partage auprès des centres sociaux qui manifestent une demande d'accompagnement ou de conseils.

Elle s'appuie sur les textes fondamentaux de la fédération des centres sociaux (Charte Nationale, Statuts, Règlement Intérieur) et sur des techniques d'animation de réunions.

Elle affirme que les questions sociales ne peuvent trouver de solution que dans la compréhension des contextes avec pour condition une action inter partenariale, interinstitutionnelle, participative et en coopération entre les différents acteurs.

La méthode proposée vise à donner des repères techniques dans la préparation des réunions partenariales pour tous les acteurs qui y travaillent, il peut s'agir des directeurs, des référents familles mais également des animateurs enfance et jeunesse et des administrateurs.

Les repères transmis améliorent la qualité des réunions de travail partenariales, confirment des pratiques adaptées ou invitent à abandonner des pratiques peu fructueuses.

Les centres sociaux fédérés qui entrent dans une démarche de diagnostic partagé sont invités à utiliser une méthode d'animation des rencontres proposée par la FDCSM. Sur la période, 11 structures qui ont renouvelé ou ont travaillé sur un projet centre social ont sollicité la FDCSM pour cette méthode d'animation, elle rappelle les fondamentaux des centres sociaux, explicite ce que représente un diagnostic partagé et un projet centre social, reconnaît la compétence de chacun à pouvoir agir sur les contextes et invite les acteurs à la participation.

- ▣ *Création du site internet du réseau de Moselle et accompagnement à la création de sites pour les centres sociaux*

Depuis 2009, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels **de France** met à la disposition des centres sociaux un outil numérique dont la vocation est de favoriser la communication du centre social et, plus largement, l'expression des habitants. Cet outil baptisé RECO (REseau COLlaboratif des centres sociaux) est accessible à tous les acteurs des centres sociaux adhérents (salariés et bénévoles).

Cet outil et l'accompagnement qui ont été proposés par la FDCSM en 2011 et 2012, ont permis de :

- ✓ développer l'usage des outils numériques au sein des centres sociaux pour les administrateurs, les salariés et les habitants mosellans,
- ✓ valoriser les méthodes d'intervention et la plus-value territoriale du centre social en Moselle,
- ✓ favoriser le partage des événements, des pratiques, l'information et la collaboration entre les membres du réseau mosellan.

Un travail important a été mené pour réaliser le site départemental des centres sociaux dont les objectifs principaux sont de:

- ✓ Permettre la connaissance et la visibilité des actions des centres sociaux fédérés de Moselle vers le plus grand nombre,
- ✓ Favoriser le partage d'informations pratiques et techniques au sein du réseau,
- ✓ Offrir une vitrine moderne aux structures et à leur fédération.

Après plus de 12 mois de travail, le site de la FDCSM a été mis en ligne le 30 avril 2012. www.moselle.centres-sociaux.fr.

Notre objectif de communication sur la partie « net » a été ici atteint. L'enjeu pour les mois qui ont suivi a été de maintenir une dynamique et une actualisation du site à la hauteur de la diversité et des calendriers des actions de notre réseau.

■ *La collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle*

L'équipe de la FDCSM entretient des relations privilégiées avec l'équipe des conseillères techniques d'animation sociale et les responsables des pôles ressources politique d'action sociale et pôle services aux partenaires de la Caf de la Moselle. Depuis 2010, ces représentants se rencontrent dans le cadre de réunions techniques réalisées à raison de 3 rencontres par an en moyenne.

La mise en place de ces rencontres visait à partager l'information et les actualités des organisations (CAF et Fédération), permettre l'organisation d'un accompagnement cohérent et pertinent auprès des centres sociaux fédérés dans la réalisation de leur projet et à faciliter l'échange régulier sur les réalités des territoires.

Les travaux en commun ont fait émerger la nécessité de scinder les rencontres sur 2 objectifs distincts :

- ✓ le premier type de rencontre permet de travailler à l'ajustement des techniciens Caf et Fdcs, sur l'accompagnement réalisé auprès des centres sociaux dans le cadre du renouvellement/ création – du suivi et de l'évaluation du projet centre social.
- ✓ le second type est dédié au partage des actualités des centres sociaux du département, aux problématiques rencontrées sur les territoires, il permet d'aborder des thématiques de fond afin d'en retirer des enseignements pour ajuster les interventions.

Au cours de l'année 2012, le travail régulier avec les conseillères techniques a permis :

- ✓ un réel partage des principes, modalités et outils d'accompagnement mobilisés par la Caf 57 et par la FDCSM,
- ✓ une meilleure identification des éléments à faire valoir dans les projets des centres sociaux,
- ✓ une explicitation des rôles et des limites de chacun,
- ✓ une meilleure connaissance des acteurs et la mise en place de modalités de travail construites ensemble.

La FDCSM maintient son rôle de relais dans l'information en ce qui concerne les exigences administratives et financières de la Caf, qui se sont imposées à tous en 2011 et 2012.

Sur la période, **37 rencontres** de travail ont été faites avec la Caf de Moselle. On note une montée en puissance progressive accompagnée d'une nouvelle collaboration importante : l'expérimentation menée conjointement de l'observatoire SENACS en Moselle de septembre 2012 à octobre 2013 (Système d'échanges national des centres sociaux de France), en Moselle de septembre 2012 à octobre 2014.

L'outil et la démarche SENACS, proposés par la CNAF et la FCSF restent à améliorer mais dès à présent la FDCSM apprécie toute la valeur coopérative amenée en Moselle par cette expérimentation, dans les relations partenariales entre Caf et Fédération.

La fédération reste cependant attentive à la volonté nationale de régionalisation de l'observatoire SENACS, en effet, la démarche nationale prévoit que les départements expérimentés accompagnent les départements entrants. Aussi, il sera nécessaire de se questionner sur les moyens octroyés au déploiement de cet outil, en région, en analysant les moyens humains et matériels dédiés et en faisant le lien avec notre Union Régionale.

■ *La collaboration avec le Conseil Général de la Moselle*

La Fédération des Centres Sociaux de Moselle avait anticipé dès 2010, l'idée d'une veille départementale (énoncée dans la Circulaire CNAF de juin 2012) avec la création d'un comité de veille sociale qui n'est pas encore d'actualité.

Cette organisation exige un travail préalable **important** d'information, de communication auprès des représentants des collectivités territoriales. Il s'agit de **convaincre** de l'intérêt d'un travail commun pour imaginer de nouvelles façons d'agir en direction des habitants.

En 2011, fort de plus de 10 ans de relations partenariales privilégiées avec le service Jeunesse du Conseil Général (Bureau d'Animation Urbaine), la FDCSM a entrepris de solliciter prioritairement le Président du Conseil Général pour diversifier les relations en direction de **tous les services concernés par l'action sociale** et le développement social local.

Monsieur le Président du Conseil Général a reçu les représentants de la fédération de Moselle en mars 2012. Cette rencontre a été suivie d'une rencontre avec les responsables des différents services en avril 2012. M. Weiten s'est montré à l'écoute de nos arguments et de l'intérêt de construire ensemble un accord politique et financier pluripartites et pluriannuels basé sur le projet d'animation globale des centres sociaux. Cependant, nous constatons qu'à la fin 2013, l'idée partagée de créer un comité technique qui engagerait les travaux n'est pas encore opérationnelle. En 2014, la rencontre de M. Houver a permis de relancer la relation partenariale par le biais d'un partage de l'élaboration du projet fédéral départemental.

Le comité technique ressource dédié à ce partage à la construction de coopérations nouvelles a réuni : le Conseil Général de la Moselle, le Conseil Régional de Lorraine, L'Etat, la Caf de la Moselle et le Carrefour des pays lorrains. Une réalisation qui signe l'atteinte des objectifs fixés sur le projet 2011 – 2014 puisque les partenaires ont souhaité se réunir annuellement avec l'organisation et l'animation de la FDCSM.

La Circulaire CNAF de juin 2012 vient conforter cette idée, la Fédération reste mobilisée et à la disposition des collectivités territoriales et de la Caf de Moselle, ce dans le respect des compétences et des rôles de chacun.

2. Conforter l'animation des réseaux d'échanges d'expériences et de pratiques entre administrateurs et professionnels du réseau des centres sociaux mosellans

■ Réseau départemental des directeurs de Moselle

Le réseau est bien suivi avec une moyenne de 12 participants par réunion, il est dynamique et productif. Il participe à maintenir un bon niveau d'information sur la réalité des différents territoires pour la fédération et son réseau.

La fédération utilise ces temps pour donner des informations ciblées, mobiliser les acteurs sur des groupes de travail, approfondir une réflexion de fond. Les participants échangent sur tous les domaines constitutifs de l'action des centres sociaux et émettent des propositions quant aux actions collectives à envisager. Les directeurs et directrices sont solidaires, accueillent, informent, soutiennent les nouveaux arrivants et échangent leurs outils. Certaines expériences partagées permettent à d'autres structures d'éviter des difficultés ou de renouveler leurs pratiques.

■ Réseau départemental des référents familles de Moselle

Le réseau permet de transmettre une information ciblée directement aux référents familles et de recueillir des informations sur les territoires.

Les échanges d'expériences et de pratiques permettent la réflexion collective, le renouvellement des outils, des actions et la créativité sur les différents territoires. Ces professionnels s'entraident et se conseillent dans la compréhension et l'amélioration des situations professionnelles difficiles ou dans des recherches d'intervenants ou d'outils qui pourraient répondre à leurs besoins.

Le réseau est très suivi avec une moyenne de 20 participants par réunion, il est dynamique et productif. Les professionnels contribuent à la mise en place d'actions collectives fédérales. En 2012 et 2013, le collectif des référents familles s'est inspiré des annexes de la circulaire CNAF 2012 pour construire un référentiel de fonction, la dernière version de travail a été diffusée auprès de la Caf et au sein du réseau au dernier trimestre 2013. Ce référentiel est un outil de travail, il vise à faire connaître et baliser la fonction de référent famille à l'interne et à l'externe du centre social.

■ Réseau départemental des secrétaires et chargées d'accueil de Moselle

La rencontre annuelle a été réalisée en avril /mai sur les 4 années de référence.

Ces rencontres ont été mises en place en 2011, elles sont très appréciées par les participantes. Les responsables en constatent l'intérêt:

- ✓ dans l'échange entre les salariées qui se poursuit en dehors des murs de la fédération et participe à faciliter le travail inter centres,
- ✓ dans la curiosité réactivée par l'échange qui se manifeste dans l'activité quotidienne.

Les fondamentaux des centres sociaux y sont abordés. Les participantes partagent leur pratique et contribuent à mieux informer les personnes récemment recrutées.

Dès novembre 2012, une formation intitulée « Conforter ses capacités à exercer une fonction polyvalente d'accueil/secrétariat/ gestion administrative en centre social » a été proposée et s'est poursuivie en 2013.

La formation proposée vise à créer entre professionnels exerçant des fonctions similaires sur des territoires diversifiés, une dynamique d'échange et un socle de référence commun quant à l'exercice de leurs missions.

Il s'agit à la fois d'insérer la pratique professionnelle dans un contexte global – local et sociétal et de découvrir les ressorts possibles de renouvellement, tant des méthodes et outils de travail utilisés, que du contexte relationnel interne et externe.

■ Réseau départemental des animateurs enfance et jeunesse de Moselle

Le réseau est bien suivi avec une moyenne de 23 participants par réunion, il est dynamique et productif. Il participe à maintenir un bon niveau d'information sur la réalité des différents territoires pour la fédération et son réseau.

La fédération utilise ces temps pour donner des informations ciblées, mobiliser les acteurs sur des groupes de travail, approfondir une réflexion de fond.

Un travail en profondeur a été réalisé avec une partie des animateurs jeunesse et leurs responsables dans le cadre de l'accompagnement des initiatives des publics jeunes.

Les réunions de « réseau » constituent des espaces de qualification pour les acteurs, de création de réseaux sur les bassins de vie ou des micros territoires, elles participent à la construction d'une culture professionnelle commune et à interroger régulièrement et collectivement les principes d'action qui sont mis en œuvre par les professionnels.

L'objectif de développement des réseaux à toutes les catégories de professionnels en situation d'accueil et d'animation est ici atteint.

L'organisation et l'animation des réseaux professionnels sont un axe fort et un outil incontournable pour la FDSCM. Elles apportent des avantages vérifiés dans la qualité de la relation fonctionnelle, la diversité de l'action et dans l'amélioration des pratiques professionnelle.

3. Promouvoir la méthode et l'expertise du projet « centre social »

■ *Les outils de référence dans l'élaboration du projet « centre social »*

➤ **Méthode de mise en œuvre du diagnostic partagé et repères pour l'évaluation du projet**

Une méthode de préparation du diagnostic a été réalisée en 2011 et régulièrement utilisée par les centres sociaux fédérés en renouvellement de projet qui ont sollicité le soutien de la FDCSM.

Les outils ont été revisités en 2013 et 2014, pour une meilleure adaptation aux réalités des centres sociaux et aux exigences des partenaires. Un document « guide » a été réalisé en 2014, présenté à la Caf Moselle et aux structures fédérées, il vise à intégrer les éléments de la circulaire CNAF de juin 2012. La version finale sera diffusée aux structures fédérées fin 2014.

■ *Accompagnement individualisé des centres sociaux*

Lors d'une première demande d'agrément, l'accompagnement fédéral se traduit d'une part, par la présentation et la mise en débat du concept centre social et des valeurs qu'il promeut et l'exposé des modalités financières, humaines et structurelles nécessaires à la mise en œuvre d'un projet centre social et d'autre part, par un appui méthodologique dans la conception du projet qui sera déposé auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

La FDCSM accompagne les centres sociaux agréés et fédérés dans l'évolution de leur projet social, en particulier lors de son élaboration et lors de l'évaluation de sa réalisation.

LA FDCSM concourt à l'évolution des méthodes de travail en soutenant et valorisant l'implication effective (individuelle et collective) des habitants. Elle contribue à la qualification des acteurs bénévoles et salariés du réseau ainsi qu'au développement d'une culture de la participation des habitants.

La FDCSM assure, le cas échéant, auprès de l'environnement institutionnel du centre social un rôle de tiers, porteur d'une « expertise » qui explicite la démarche du centre social.

Dans un rôle de médiateur, elle se donne pour objectif de faciliter l'analyse, la compréhension, la prise de recul des différents acteurs sur l'évolution du centre social.

Les conditions d'exercice d'un centre social sont complexes. Ce dernier peut se trouver dans une situation de difficulté conjoncturelle ou structurelle ; une situation qui peut nécessiter un accompagnement spécifique :

- ✓ Une aide au renouvellement du projet du centre social,
- ✓ Un travail sur le renforcement de la démarche participative ou du travail en réseau,
- ✓ Un soutien à l'équipe salariée et bénévole,
- ✓ Un appui à la fonction « Ressources Humaines » avec un accompagnement de l'équipe dirigeante.

Le projet fédéral prévoyait 3 à 5 centres sociaux accompagnés par an, les demandes d'accompagnement par les centres sociaux ont fortement mobilisé l'équipe fédérale qui a accompagné en moyenne 9 centres sociaux par an.

Le poids des exigences du projet centre social et des enjeux qu'il représente, la complexité de sa mise en œuvre, mettent en évidence la nécessité de renforcer les pratiques **par le réseau** et **pour le réseau** des Centres Sociaux, ce en renforçant le lien collectif du fédéralisme.

La pratique d'un réel fédéralisme de réflexion et de concertation permet de prévenir des dysfonctionnements éventuels.

Il est à souligner que l'adhésion à la fédération reste un acte d'adhésion libre et volontaire. La Fédération n'a pas le moyen et la vocation d'imposer aux structures des fonctionnements ou des transformations. Elle accompagne, organise la coopération, conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur; et conseille dans le respect du droit du travail et du droit conventionnel.

4. Faciliter les formations qualifiantes et d'adaptation aux fonctions en direction des administrateurs et des salariés des centres sociaux mosellans

Formation diplômante

La FDCSM a fait le choix de s'investir davantage dans la qualification des salariés du réseau mosellan et particulièrement dans les formations diplômantes.

Ce partenariat avec l'UFCV, organisme de formation de formation reconnu, nous a permis d'adapter le contenu et les modalités de formation du DEJEPS, avec les attentes du réseau mosellan en matière de compétences, de donner à ce diplôme de niveau III une teinte « centre social ».

Cette collaboration nous permet également de promouvoir auprès des centres sociaux l'importance de la fonction tutorale et la nécessité d'accompagner les stagiaires sur le terrain afin de renforcer l'articulation entre la formation professionnelle et les réalités socioéconomiques régionales.

L'IRTS de Lorraine a conçu pour la FDCSM une formation « sur mesure » portant sur le tutorat des métiers de l'action sociale qui a débuté en janvier 2013. Ces métiers sont plus nombreux aujourd'hui au sein des centres sociaux et la fédération est soucieuse de les accueillir, les accompagner et les former de manière ajustée et pertinente. Les stagiaires de ces métiers constituent les salariés de demain et la FDCSM a fait le choix de s'y investir.

Formation des gestionnaires salariés et responsables bénévoles

Ces formations sont suivies par des responsables salariés qui ont nouvellement pris leurs fonctions mais aussi par des salariés expérimentés qui souhaitent renouveler leurs pratiques, échanger les expériences, initier des transformations.

Ce type de formation est régulièrement demandé car il correspond et répond au besoin de renouvellement /diversification de la pratique professionnelle pour ces acteurs dont les missions montent toujours plus en exigence.

Il s'agit pour les directeurs de centres sociaux, de faire preuve de créativité, d'imagination et de qualités de management des projets et des personnes, ainsi que de compétences certaines dans la gestion des situations de conflits.

Ces qualités s'acquièrent par la formation initiale mais nécessitent d'être entretenues et réinterrogées, pour maintenir **une cohérence** entre les réalités des territoires, leurs problématiques sociales et le bon fonctionnement (efficient et collaboratif) d'une équipe mixte composée de bénévoles et de salariés.

5. Mobiliser le réseau autour de projets thématiques départementaux

■ *Projet départemental d'accompagnement des initiatives des publics jeunes*

Convaincue de l'intérêt d'accompagner les initiatives des jeunes, la fédération départementale des centres sociaux de Moselle fait le choix de poursuivre son investissement sur les territoires d'intervention des centres sociaux fédérés pour créer ou renforcer les partenariats, pour aider à l'instauration d'un contexte favorable à l'émergence d'initiatives, pour expérimenter de nouvelles manières de favoriser la participation de la jeunesse et sa représentation dans le développement de ces territoires.

Les principes d'action du point de vue du réseau des centres sociaux

Soutenir la **participation des jeunes** aux décisions qui les concernent car participer constitue un outil essentiel d'accès à la citoyenneté et contribue à leur reconnaître cette citoyenneté pleine et entière à laquelle ils aspirent.

Soutenir leurs **initiatives** car, pour les jeunes qui s'y engagent, concevoir et réaliser toutes les étapes d'un projet sont en effet des démarches **formatrices et génératrices d'autonomie et de reconnaissance**.

Valoriser les initiatives portées par les jeunes auprès du grand public pour faire évoluer les regards portés sur eux ; permettre qu'ils soient considérés comme des acteurs de leurs territoires et non pas comme un public à éduquer et à insérer.

Refuser la **sectorisation** des réponses par dispositif, par institution mais réinterroger les modes d'intervention et sortir des logiques de **dispositifs** qui cloisonnent et stigmatisent plus qu'ils ne soutiennent.

Une proposition de méthode du réseau des centres sociaux

Pour produire du changement, la participation des jeunes doit s'inscrire dans l'**action** : elle doit permettre aux jeunes de proposer et de concrétiser leurs envies, pour qu'ils puissent se confronter à la réalité, prendre confiance en eux, montrer leurs compétences et les développer.

- ✓ **Modifier l'approche institutionnelle** des jeunes et de leur projet. Améliorer la relation de confiance et de compréhension réciproque entre les jeunes et les institutions.
- ✓ **Prendre appui sur les équipes de professionnels et de bénévoles** formées à l'accompagnement, qui n'occupent ni une posture d'animateur, ni une posture de médiateur mais le rôle de celui qui chemine aux côtés du jeune.
- ✓ **Se dégager des contraintes** économiques, politiques, sociales et des résistances afin :
 - D'améliorer notre connaissance de ce public, de ses pratiques culturelles et de ses besoins sociaux.
 - De partager l'analyse des besoins avec tous les acteurs.
 - De définir des projets d'actions, inscrits dans la durée et issus d'une réflexion collective.
 - De réaliser et de partager des évaluations collectives.

Produire des compétences collectives et donc, créer ou renforcer le **partenariat** sur les territoires. **Générer du réseau** autour des jeunes porteurs de projet.

L'implication fédérale dans les réseaux d'acteurs

1) **Commission U.T.O.P.I.A. jeunesse**, Thionville

Le chargé de développement fédéral s'est fortement investi dans les travaux de la commission jeunesse de Thionville et dans la création avec les acteurs locaux du label Impulsion Jeunesse.

La fédération s'emploie également à mettre en réseau les acteurs thionvillois avec les communes voisines engagées dans des travaux similaires : Knutange, Terville, Uckange, Yutz notamment.

2) Depuis 2010, la fédération s'implique, aux côtés du centre social Espace Arc en Ciel, dans la construction du partenariat entre les villes de Knutange, Algrange et Nilvange qui développe une **politique jeunesse à l'échelle intercommunale**.

3) Réseau Jeunes, Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France

Lancé en 2011, le Réseau Jeunes de la FCSF est une initiative visant à faire se rencontrer des jeunes issus de centres sociaux en France, pour échanger, débattre, agir. L'objectif est de **favoriser l'expression des jeunes**, le débat, l'écoute et de former de futurs acteurs associatifs.

Depuis 3 ans, un mini séjour rassemble une centaine de jeunes, volontaires. Au cours de ces 4 journées, les participants voient un thème sous un angle particulier : en 2013, à Douai, les ateliers ont traité l'engagement sous l'angle du voyage.

En 2013, 14 centres sociaux, représentant 9 régions (Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Rhône Alpes, PACA, Pyrénées Atlantiques, Poitou Charente, Bourgogne) et 4 fédérations départementales (Ain, Seine Saint Denis, Seine et Marne, Moselle) ont participé à l'organisation de cet évènement.

4) Groupe de travail régional « valorisation des compétences acquises dans un cadre non-formel », Conseil Régional de Lorraine

Ce groupe de travail réunit des professionnels de la DRJSCS, de la Mission Locale Terres de Lorraine, de la Fédération des Etudiants Nancéens, du COJEP, de la DDCS, du Conseil Régional, de l'IRTS Lorraine, de l'association Jeunes et Cité, de la Fédération Culture et Liberté, de l'AFEV, d'INFFOLOR, de la DRAAF, Université de Lorraine et LISEC.

Mis en place par l'État et la Région Lorraine, son objectif est de proposer des méthodes et des outils de **reconnaissance et de valorisation des compétences** acquises par les jeunes dans un cadre non-formel ou informel.

A ce jour, les travaux de réflexion ont permis de :

- Présenter différentes initiatives locales et outils dans le cadre de la valorisation des compétences ;
- Développer une culture commune autour de cette thématique ;
- Exprimer la volonté de produire un outil symbolique et fédérateur ;
- Impliquer différents partenaires associatifs, institutionnels et économiques ;
- Associer le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC) pour un accompagnement méthodologique du groupe de travail et la mise en place d'une méthodologie d'accompagnement prévue sur trois séances successives d'octobre à décembre (consacrées aux moyens pour les jeunes d'identifier, de mettre en forme, de valoriser leurs compétences, avec l'accompagnement de professionnels), séances suivies d'une séance de synthèse en février.

■ Mise en œuvre de projets thématiques

Au 10 décembre 2012, la FDSCM a réuni son assemblée gestionnaire d'Orientation.

A mi-parcours du projet fédéral 2011-2014, un bilan intermédiaire a été réalisé auprès des membres du réseau fédéral et chacun a été consulté pour se prononcer sur :

- ✓ Les réajustements à apporter au projet fédéral au regard des évolutions observées?
- ✓ Les nouveaux « champs » à porter au niveau départemental ?
- ✓ Les axes à conforter dans l'action fédérale ?

L'expression des représentants administrateurs et salariés a été la suivante :

- ✓ Les réajustements à opérer :
 - Maintenir le travail avec le Conseil Général en faveur des pactes de coopération (conventions pluriannuelles politiques et financières).

- ✓ Les nouveaux champs à développer :
 - Faire un travail d'accompagnement des structures pour améliorer la présence des centres sociaux auprès des populations face à la crise.
 - Travailler sur la lutte contre les discriminations faites aux femmes.

- ✓ Les activités qui répondent le mieux à leurs besoins, à conforter :
 - ⇒ L'accompagnement méthodologique et technique, les propositions de formations, l'offre « mardis techniques ».

Dès 2013, la FDCSM a été à l'écoute de cette expression en maintenant les propositions qui répondent aux besoins des structures et en engageant un travail de fond sur l'accompagnement des publics face à la crise et sur la lutte contre les discriminations non seulement faites aux femmes mais plus largement concernant toutes les discriminations recensées. L'année 2014 a été dédiée à la construction collective du projet fédéral 2015 – 2020.

Le développement de l'accompagnement des initiatives de jeunes par les centres sociaux mosellans nécessite de continuer à mobiliser les acteurs, à les former et à les outiller, à mailler les initiatives locales et à rapprocher les territoires inscrits dans la démarche.

Le travail de fond se poursuivra dans le projet fédéral à venir.

II-4 Méthodologie d'émergence des orientations pour le projet fédéral 2015/2020

Les membres du réseau ont été sollicités au cours des mois de septembre, octobre et novembre 2013 pour se positionner sur leurs attentes concernant leur fédération, le rôle qu'elle doit tenir de leur point de vue et les aspirations qu'ils ont pour elle en tant qu'outil de développement des centres sociaux.

Chacun a été amené à se positionner, par le biais de la technique du photolangage, sur ce qu'il souhaite maintenir et ce qu'il souhaite développer.



Ce travail, associé à l'expression du réseau lors de l'assemblée gestionnaire d'orientation de décembre 2012 et aux analyses de l'équipe fédérale, a permis de faire émerger des pistes d'orientation pour notre projet fédéral 2015 – 2020 formalisées de la manière suivante :

1 – Faire vivre le sens de l'action des centres sociaux fondée sur leurs valeurs

- ✓ *Transmettre, faire vivre et défendre les valeurs ;*
- ✓ *Engager le débat et construire une position sur la Laïcité.*

2 – Stimuler la réflexion, les échanges et l'innovation des centres sociaux face aux enjeux sociétaux et aux évolutions des contextes

- ✓ *Affirmer une posture qui intègre plus d'innovation, entreprendre plutôt que colmater.*
- ✓ *Développer des projets départementaux qui encouragent l'entraide, les solidarités nouvelles.*
- ✓ *Considérer la diversité des personnes, la complémentarité des points de vue, des méthodes et des outils dans nos fonctionnements.*
- ✓ *Construire collectivement des projets, des réponses nouvelles en direction des plus anciens et des jeunes.*
- ✓ *Guider, permettre la prise de distance, permettre de voir plus loin et plus haut.*
- ✓ *Alimenter, faire grandir, permettre de prendre de la hauteur.*
- ✓ *Développer des actions départementales de prévention et de promotion de la santé.*
- ✓ *Faire un travail d'accompagnement auprès des populations face à la crise.*

3 – Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau des centres sociaux

- ✓ *Organiser le réseau.*
- ✓ *Réunir les forces, créer un collectif.*
- ✓ *Harmoniser et construire un discours politique commun.*

- ✓ *Donner le bon rythme collectif.*
- ✓ *Rassembler les différences, les talents, faire unité dans une même direction.*
- ✓ *Promouvoir la coopération entre les centres sociaux.*

4 – Former - outiller et accompagner les acteurs sur les enjeux sociétaux et le rôle des centres sociaux dans la transformation sociale

- ✓ *Former et outiller les salariés et les bénévoles.*
- ✓ *Entendre les difficultés, apporter un soutien et une sérénité.*
- ✓ *Intervenir dans la difficulté, parfois l'urgence.*
- ✓ *Maintenir un soutien technique et méthodologique en faveur des centres sociaux.*
- ✓ *Répondre à la montée des exigences gestionnaire et juridique pour les centres sociaux*

5 - Développer la communication sur la spécificité du sens et des principes d'action des centres sociaux

- ✓ *Développer la communication, la mise en confiance dans un monde « à l'envers ».*
- ✓ *Développer la communication sur les actions axées sur le vivre ensemble réalisées par les centres sociaux, le développement des solidarités sur les territoires, l'affirmation de la richesse de la diversité.*

6 – Porter un axe stratégique d'harmonisation des soutiens des partenaires sur la base du projet d'animation globale des centres sociaux

- ✓ *Défendre une harmonisation des soutiens des partenaires pour tous les centres sociaux.*
- ✓ *Maintenir le travail avec le Conseil Général en faveur des pactes de coopération (convention pluripartites et pluriannuelles politiques et financières).*
- ✓ *Participer à maintenir les ressources financières des centres sociaux.*
- ✓ *Développer les partenariats.*

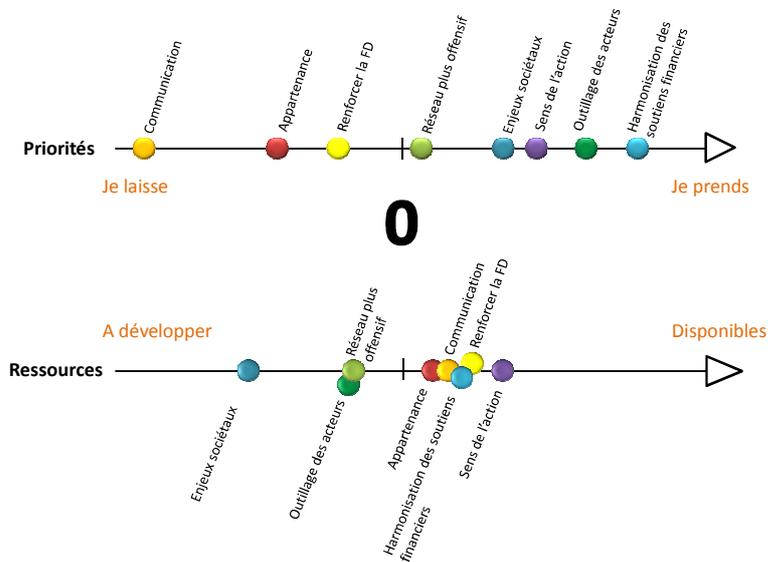
7 – Faire progresser les engagements et les responsabilités des centres sociaux dans le jeu des acteurs

- ✓ *Se positionner dans les grandes bagarres sociétales.*
- ✓ *Se maintenir en éveil face aux évolutions contextuelles fortes qui impactent les habitants et les territoires.*
- ✓ *Se positionner de manière plus offensive.*
- ✓ *Prendre des risques collectifs, calculés et assurés.*

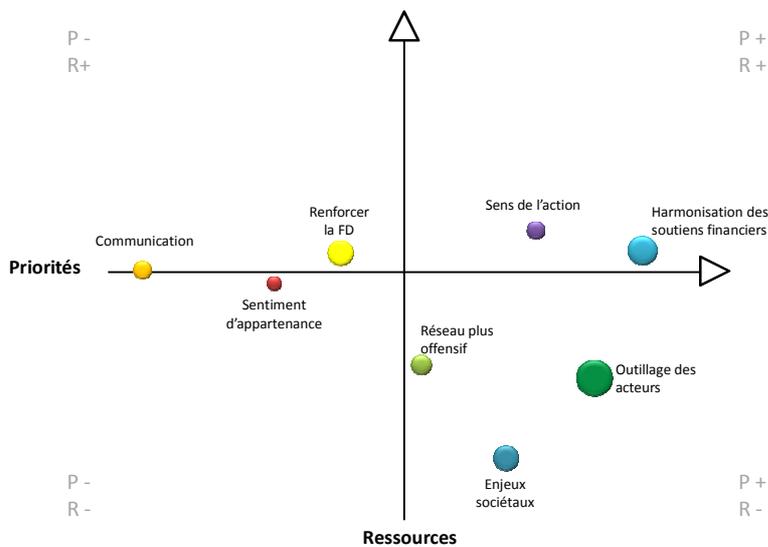
8 – Renforcer la fédération dans ses ressources humaines et matérielles

- ✓ *Conforter le fonctionnement fédéral humain et financier.*
- ✓ *Maintenir la mobilisation des acteurs.*
- ✓ *Considérer sa fragilité.*

Une fois les pistes formalisées, les membres du réseau ont été sollicités pour hiérarchiser ces orientations et mesurer les ressources fédérales. Le résultat est le suivant :



ORIENTATIONS SELON PRIORITÉ ET DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES



2015/2020

Projet fédéral

Partie III

**Diagnostic et
analyse des
besoins sur les
territoires**

Diagnostic et analyse des besoins sur les territoires

Des structures avec de fortes disparités pour couvrir des besoins sociaux marqués par la réalité des territoires

- ✓ Les bassins sidérurgique et houiller sont fortement imprégnés de la culture ouvrière cosmopolite locale.
- ✓ Le bassin du fer a développé dès 1970 l'idée de la participation des habitants et de la reconnaissance de leur capacité à améliorer leurs conditions d'existence, une posture reconnue par la Caf par les agréments de 5 structures à cette période.
- ✓ Une vision « paternaliste » se maintient sur le bassin houiller : la proportion des élus municipaux, membres des conseils d'administration, ainsi que la participation financière des communes sont plus importantes dans les centres sociaux du bassin houiller (70 à 80% du budget global des structures). La majorité des centres sociaux sont gérés par l'ASBH. Les centres associatifs se situent dans une démarche affirmée de participation des habitants, plutôt « inhabituelle » pour le secteur.
- ✓ La vie des centres sociaux de la région messine a été conditionnée par des décennies d'urbanisation massive, des flux migratoires importants et diversifiés. Plusieurs agréments réalisés dès les années 1970. L'implication de la commune dans le fonctionnement des structures est plutôt récente puisqu'elle date de 2008.
- ✓ La proximité de la Moselle et en particulier le bassin thionillois et les vallées de l'Orne et de la Fensch, avec le Luxembourg crée des besoins et une réalité spécifique, en particulier sur les questions de la prise en charge de l'enfant, de l'offre de loisirs, de la vision consumériste des publics jeunes, de l'absence de vie sociale sur certains territoires « dortoirs »...
- ✓ L'ensemble de ces éléments impactent l'action des centres sociaux, localement et donc la création de lien social, les démarches de projets collectifs, le regard porté sur la capacité des habitants à œuvrer dans les projets qui les concernent.

Photographie du réseau mosellan

De fortes disparités se maintiennent et distinguent les structures fédérées de Moselle, sur les 40 structures centre social de Moselle, 23 sont fédérées au 1er janvier 2014 soit 4 de plus que sur la période du projet précédent.

En 2012, ces 23 structures représentent **946 salariés cumulés** pour **253 ETP**, soit une moyenne de **41 salariés différents** et **11 salariés ETP** par centre social.

Au sein de ces équipes, 78 % des salariés travaillent à temps partiel (56 % à – 50% et 22% entre 50 et 75%) et 22% travaillent à plus de 75%.

327 administrateurs bénévoles, habitants du territoire sont associés à l'instance de pilotage, ces **23 équipes** œuvrent en moyenne chacune auprès de **716 adhérents usagers réguliers** et **881 usagers ponctuels**.

La parole des acteurs

Les difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles persistent, pourtant l'engagement reprend de la vigueur ces 2 dernières années : avec une présence plus importante des femmes de plus de 50 ans, et des administrateurs plus jeunes et actifs âgés de moins de 50 ans.

La montée en exigence freine de nouveaux engagements des bénévoles sur les postes de l'instance de pilotage.

La place reste difficile à donner à des personnes plus jeunes (-40 ans) et considérées peu expérimentées ou insuffisamment reconnues sur les territoires, par les organisations traditionnelles.

Le budget moyen des structures fédérées s'élève à 717 503 € avec également à ce niveau de fortes disparités :

- ✓ 3 centres sociaux + 1 000 000 € ;
- ✓ 4 se situent entre 750 000 € et 1 000 000 € ;
- ✓ 11 se situent entre 400 000 € et 750 000 € ;
- ✓ 5 se situent à – 400 000 €.

Sur ce budget 63,64% sont dédiés aux charges de personnel.

Les communes sont les partenaires principaux des centres sociaux fédérées, elles participent à hauteur de **48 %** des charges. Leur participation est plus importante sur le secteur de l'Est de la Moselle où elle atteint près de **60%**.

La Caf de Moselle par le biais des prestations et de ses fonds propres participe à hauteur de **18 %** des charges.

Le Conseil Général intervient à hauteur de : **1.6 %** , principalement sur les actions Jeunesse et pour 15 % des structures par le biais de la Direction Enfance Famille et Intégration avec laquelle une coopération fructueuse s'est mise en place au travers de la mise en place d'actions d'accompagnement social en direction des familles les plus fragilisées.

Le Conseil Régional intervient à hauteur de **1.5%**, par le biais d'une part, du soutien financier aux actions structurantes de territoire menés par les centres, actions qui doivent permettre l'intégration des publics fragilisés et qui favorisent une participation citoyenne (IRELIS) et d'autre part ,par le soutien à l'emploi décliné dégressivement sur 3 ans.

L'Etat participe à hauteur de **7.3%** principalement sur le soutien aux emplois aidés, par le biais des postes FONJEP qui ont subi une baisse nationale en 2011 mais qui ont été maintenu dans les centres sociaux mosellans jusqu'à 2016, grâce à l'action de la DRJSCS et de la DDJSCS. Enfin, les centres bénéficient des financements de la politique de la Ville qui n'ont cessé de diminuer sur la période 2010 – 2014.

Le montant de la participation des usagers dans les centres sociaux mosellans est de **17.3 %**, le montant moyen en France est de **10 %**. Il est à noter que 90% des centres fédérés organisent des accueils périscolaires, accueil collectifs de mineurs et que les coûts de ces accueils sont plus élevés en Moselle que dans le reste du territoire français. De plus 17% des structures fédérées gèrent au sein de leur équipement un accueil du jeune enfant (multi accueil, halte-garderie, crèche).

La parole des acteurs

Plus d'1 emploi sur 8 du secteur privé est porté par une association en Moselle. En 2011, l'emploi associatif a régressé (-2.1%), les employeurs craignent de réduire les effectifs. Ces emplois par essence non délocalisables sont pourtant difficiles à maintenir pour plus de 70% des centres sociaux.

Les postes les plus difficiles à créer ou à maintenir pour répondre aux besoins du territoire sont :

- les postes de référents familles soutenus à hauteur de 13 871 € par an par la Caf et qui représente pour le centre social employeur, sur la base d'un titulaire d'un diplôme de niveau III de travailleur social – conformément à la LCAVS une charge salariale de 38 000 €/an

- les postes d'animateurs jeunes qui représentent une charge salariale de 32 000 €, peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat par le biais d'un financement Fonjep à hauteur 7 300 € par an max.

Par conséquent l'unique option pour les centres sociaux de Moselle est de solliciter la collectivité locale pour maintenir une politique jeunesse sur les territoires.

Les financements publics connaissent des évolutions significatives. En globalité, la dotation des financements publics se stabilise du fait de la recherche continuelle de nouveaux financements auprès des divers services des collectivités territoriales et services de l'Etat : on note particulièrement une baisse de la politique de la ville et une augmentation des financements du Conseil Régional (Emploi et Irelis).

La nécessité se pose pour les centres sociaux de multiplier les réponses aux divers appels à projets pour maintenir le projet d'animation sociale locale. De nouvelles pratiques apparaissent avec une recherche de financements privés par le biais de fondations diverses (1.5% du budget)

Différentes réformes nationales contraignent durablement les financements et les fonctionnements : réforme des rythmes scolaires, ouverture d'un secteur d'accueil de la petite enfance confié par la collectivité locale, transformation des dispositifs...

Les obligations réglementaires (fournitures couches/repas, les taux d'encadrement petite enfance et animation), les exigences du droit conventionnel ou encore les contraintes budgétaires impactent de manière forte les fonctionnements, l'organisation interne, la GRH, le management. Ceci oblige les associations à renégocier les moyens dédiés au projet, de manière importante et régulière avec leur environnement.

Les structures dédient beaucoup de temps et d'énergie à maintenir les ressources nécessaires au projet social, ce temps et cette énergie ne sont de fait pas investis dans de la création nouvelle. Les structures associatives, institutionnelles gagneraient à cultiver leurs dénominateurs communs. Comparativement à d'autres départements, les centres sociaux de Moselle ne bénéficient pas d'un soutien politique **formalisé** par des conventions cadres pluri partenariales et pluriannuelles, politiques et financières sur la base d'une reconnaissance commune du projet centre social territorial.

Photographie des territoires

Des évolutions démographiques contrastées suivant les territoires.

Les territoires proches des centres urbains voient leur population croître de plus en plus rapidement (Marly, Fameck, Uckange...) alors que les villes principales continuent à perdre des habitants.

En parallèle, des particularités intrinsèques à la Moselle se posent : d'un côté, une **forte attractivité de la zone frontalière du Luxembourg** et de l'autre, **une perte démographique importante dans le bassin houiller**.

► Un vieillissement accéléré de la population en Moselle, associée au départ des étudiants et des jeunes actifs.

- ✓ **21,7 %** (20.37% pour la France) de la population de la Moselle ont 60 ans et plus,
- ✓ **22,4 %** pour les communes où sont implantés les centres sociaux.

► **Un phénomène de vieillissement plus ou moins prégnant suivant les territoires.**

- ✓ L'indice de vieillesse est particulièrement élevé dans le **bassin sidérurgique et en Moselle Est**.
- ✓ A l'opposé, les cantons concernés par le phénomène de périurbanisation ou en situation transfrontalière (Fameck, Florange, Uckange, Terville) présentent **un indice moins élevé, lié à l'installation de jeunes couples avec enfants**.

► **La composition des ménages sur les territoires des centres sociaux fédérés**

- ✓ La part des familles avec enfants représente près de 50% sur les différents territoires et en Moselle.
- ✓ La part **des familles monoparentales augmente et représente 17.74%** sur les communes des centres sociaux fédérés (13.42% en Moselle) avec une part en augmentation **des hommes avec enfants**.
- ✓ La part des personnes seules (hommes et femmes) est de **38.7 %** sur les territoires des centres contre 30.4 % en Moselle.
- ✓ La part des familles avec 3 enfants est **10%** sur les territoires des centres sociaux et de 8.6% en Moselle.
- ✓ La part des personnes isolées a augmenté de **5%** entre 1999 et 2009.

La représentation des catégories de population sur les territoires d'implantation des centres sociaux démontre une certaine mixité sociale.

Les chiffres restent proches du niveau départemental et régional et amènent l'idée que se maintient sur les territoires d'implantation des centres sociaux une certaine mixité sociale globale, on ne note pas de phénomène de ghettoïsation.

- ✓ La part des employés est de 18.56%, celle des ouvriers est de 14.68%, et enfin les cadres et professions intellectuelles et supérieures représentent 7,53%.
- ✓ La part des retraités représente 22.40%.
- ✓ La part des personnes sans activité professionnelle est plus importante sur les territoires d'implantation des centres sociaux 21.72% (20.09% en Moselle).

La parole des acteurs

Les référents familles relèvent un isolement plus important des séniors, dû à des problématiques de santé et une mobilité très réduite et l'émergence d'un besoin d'accueil et d'accompagnement de personnes rencontrant des problèmes de santé : soins dentaires, diabète, cardiopathies, obésité, troubles psychologiques...

Les problèmes de garde d'enfants en bas âge (- 6 ans) subsistent malgré le développement important de l'offre par les EPCI ou les communes : réseau d'assistantes maternelles, multi accueil...

Une difficulté se pose également pour l'accueil des enfants âgés de plus de 6 ans jusqu'à 10 ans environ : la charge financière trop importante pour les familles, les horaires de travail atypiques, l'amplitude horaire importante pour la garde des enfants, amènent les parents à laisser seuls leurs enfants au domicile. Ce quelle que soit la catégorie socio professionnelle des parents.

Une proportion importante et grandissante d'enfants est gardée par les grands parents qui participent avec eux aux activités des centres sociaux, ce qui crée un lien intergénérationnel riche pour chacun des participants.

Les parents qui fréquentent les centres sociaux partagent leur grande crainte pour l'avenir de leurs enfants.

La parentalité est devenue un concept flou, qui semble se définir davantage par ses manques que par ses ressources. Les parents peuvent alors être observés avec suspicion ou condescendance, et dans cette idée, les experts s'affairent – de manière urgente – à augmenter leurs compétences !

Cette vision n'est pas celle des centres sociaux, les centres sociaux maintiennent le principe selon lequel, les hommes et les femmes, les parents sont tous porteurs de ressources, de savoirs et d'expertise, permettant à chacun d'être acteur de son histoire personnelle et de participer à des histoires collectives.

Un taux de chômage en augmentation lié aux transformations du paysage industriel mosellan

Le taux de chômage sur les territoires d'implantation des centres sociaux **est plus élevé de près de 4pts avec 16.4%** que le taux mosellan à 11.7% et à 11.8% pour la Lorraine.

- ✓ Fin mai 2012, la progression des demandeurs d'emploi fin de mois touche particulièrement le bassin sidérurgique le bassin de Metz (taux supérieurs / Lorraine et France métropolitaine).
- ✓ On note une part plus importante de jeunes de moins de 25 ans dans les demandeurs d'emploi **du bassin de Sarrebourg et du bassin houiller.**
- ✓ **Le bassin de Metz** présente les demandeurs d'emploi au niveau d'étude le plus élevé.
- ✓ Le travail transfrontalier est une particularité mosellane. Historiquement à destination de l'Allemagne, c'est le Luxembourg qui s'est imposé ces dernières années comme une destination privilégiée des travailleurs frontaliers mosellans. En 2011, le nombre de navetteurs mosellans à destination du Luxembourg est estimé à 54 000, contre 19 000 pour l'Allemagne.

La parole des acteurs

Des événements sociopolitiques locaux et nationaux ont impacté le territoire mosellan : des commerces et des services de proximité ont disparus suite à la cessation ou la réduction de l'activité de plusieurs sites industriels. Tels que le démantèlement de la cokerie de Carling, la fermeture de l'aciérie de Gandrange et l'arrêt provisoire puis définitif des hauts-fourneaux de Florange par ArcelorMittal.

Les suppressions d'emplois impactent des territoires sur lesquels les habitants déjà fragilisés subissent d'autant plus les conséquences d'une crise persistante.

L'émergence de travailleurs pauvres : des familles – en augmentation - dans lesquelles les hommes ont perdu leur travail, les femmes retrouvent du travail dans le secteur des services, mais dont les revenus ne permettent pas de vivre décemment. Une augmentation des demandes d'aides alimentaires faites auprès des associations caritatives, des CCAS, du secteur social.

Face au chômage, les femmes trouvent plus facilement du travail que les hommes.

Une paupérisation sociale et culturelle installée sur les territoires isolés et/ ou enclavés : les jeunes sont les plus touchés par le chômage, l'exclusion, le manque de perspectives.

Un écart qui se creuse sur les territoires d'implantation des centres sociaux entre les plus défavorisés et les personnes plus aisées.

Les **moyennes de revenus sont supérieures en Moselle** aux chiffres régionaux et nationaux, mais il faut noter de **très fortes disparités** :

- ✓ **Entre les revenus** les plus faibles et les revenus les plus élevés.
- ✓ **Selon les territoires** : des revenus **plus élevés en couronne périurbaine de Metz et près de la frontière luxembourgeoise** (dans l'axe nord-sud Luxembourg-Metz).

- ✓ Des enclaves pour lesquelles la médiane est nettement plus faible situées à Moyeuvre-Grande, Hayange, Rombas et sur la ville de Metz.
- ✓ Des disparités au sein même des territoires comme dans les cantons de **Woippy, Thionville et Metz**.

Une précarisation des territoires qui se confirme.

- ✓ Les chiffres montrent un niveau de vie plus élevé pour les moins de 30 ans mais en retrait pour les plus de 60 ans.
- ✓ Les familles monoparentales ont les niveaux de vie les plus faibles.
- ✓ Le salaire des femmes toujours en retrait par rapport à celui des hommes.
- ✓ Les allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales est de près de 6 pts supérieur sur les territoires des centres sociaux (28.6%) /à la Moselle (22.9 %).
- ✓ En 2009, 1 Mosellan sur 7 vit sous le seuil de pauvreté (954 € /mois /unité de consommation) et la Moselle se classe au 53^{ème} rang (sur 100) des départements français en termes d'intensité du taux de pauvreté. **Les jeunes et les femmes seules, notamment, avec enfants, sont plus touchés par la pauvreté en Moselle.**

Une progression constante du recours à l'aide sociale, et des dossiers de surendettement en augmentation.

La parole des acteurs

Les familles accueillies dans le cadre de l'animation collective familles présentent davantage de difficultés sociales et économiques que les autres familles fréquentant la structure pour la garde des enfants, les activités de loisirs ou autres.

De nombreuses nouvelles actions émergent pour permettre aux familles d'améliorer leurs conditions d'existence : jardins partagés, échanges de savoirs, bourses vêtements, ski, communion, puériculture... Ces actions permettent d'accéder aux biens, de créer du lien solidaire et de consommer dans une forme alternative.

Une résignation, un sentiment que le problème des inégalités est insurmontable car profondément ancré sur les territoires. Un problème quelquefois même intériorisé par les acteurs du centre social.

Augmentation de la pauvreté des familles accueillies dans les centres sociaux, illustrée par des difficultés de prise en charge des soins, des impayés, la multiplication des actions de solidarité organisées par le centre social, sans moyens supplémentaires mais avec la coopération des associations locales et des habitants.

Les structures notent l'émergence de familles de travailleurs pauvres, avec peu ou pas de solidarité familiale, par éloignement géographique ou isolement social. Elles relèvent également la difficulté de mobiliser les habitants vers une réflexion d'auto organisation, la difficulté pour répondre aux besoins primaires et la résignation font obstacle à l'initiative et la créativité.

Une adaptation de l'offre de logements à opérer pour répondre à des besoins en transformation.

- ✓ Une importante construction de logements sur la dernière décennie, notamment de logements individuels, qui s'est surtout concentrée dans les zones périurbaines et les zones frontalières du Luxembourg : Fameck, Uckange, Florange, Terville, Moyeuvre-Grande...
- ✓ Un parc immobilier ancien et un fort taux de vacance lié, qui représente 7.6% en moyenne (de 3% à + 11%) l'Est de la Moselle est le territoire qui présente le plus fort taux de vacance. Ceci pose le le défi de la réhabilitation des logements, de leur adéquation à la demande et de l'attractivité de certains territoires : Moselle Est, Sarrebourg, Knutange, Sarreguemines et quartiers de Metz.
- ✓ Une inadéquation de l'offre locative sociale au regard de la composition des ménages : augmentation des personnes isolées et des familles monoparentales.

- ✓ Le besoin de développement de l'offre locative très sociale sur tout le département, en lien avec la paupérisation de la population.
- ✓ Une augmentation des demandes d'aides d'accès au logement (Fonds Social Logement) qui reflète la difficulté croissante des ménages à faire face aux dépenses d'hébergement.
- ✓ La part de logement social sur les territoires des centres sociaux est de 17.5% pour 11.4% en Moselle.

La parole des acteurs

Les acteurs des centres sociaux et les habitants notent un désenclavement réel des territoires concernés par l'ANRU, constructions de quartiers résidentiels occupés par des familles moyennes mais qui sont davantage tournées vers l'extérieur et n'investissent pas la ville ou le quartier

Il subsiste d'une part, un déficit d'espaces de jeux pour les enfants, l'espace extérieur est principalement minéral et souvent dégradé et d'autre part, un déficit d'espaces de rencontres, de loisirs, festifs qui participent à animer une autre façon de se représenter la société.

De nombreux territoires en projets de construction individuels et collectifs, des interrogations se posent sur le comment sera accueillie cette population ?

L'illustration locale d'une problématique sociétale : le vivre ensemble en questionnement.

Le taux d'abstention aux dernières élections locales et européennes, les scores de partis politiques dont les orientations ne considèrent pas la pluralité de la société actuelle et ne favorisent pas le mieux vivre ensemble, donnent à voir la difficulté vécue, ressentie ou imaginée à vivre avec l'Autre différent et la perte de confiance sur l'organisation du pouvoir tel qu'il existe aujourd'hui.

Les territoires d'implantation des centres sociaux sont des territoires d'accueil des populations primo arrivantes, avec régulièrement une concentration des incompréhensions, préjugés et actes discriminants. Les centres sociaux font le constat qu'un phénomène de repli de groupes issus de mêmes pays ou de « cultures » proches s'opère. Des problématiques liées au principe de laïcité, au respect des différences, au respect de la liberté de conscience émergent et interrogent la pratique des centres sociaux.

Une sorte de consentement silencieux s'opère sur qui sont « les autres », qui mérite ou pas de prendre part aux processus de décisions, ce au risque de laisser place à une segmentation sociale progressive qui peut devenir une norme.

Parallèlement, le système économique continue basé majoritairement sur la compétition se poursuit et n'offre pas une vie décente pour tous dans la cité, en creusant toujours plus l'écart entre les groupes.

La parole des acteurs

Les acteurs des centres notent des essais de « segmentation » des territoires et des espaces de vie, de partage, d'échanges. Ces tentatives sont souvent associées à une expression des préjugés et des stéréotypes principalement sur les personnes de confession musulmane supposée ou réelle et sur les personnes demandeuses d'asile et/ou issus de l'Est de l'Europe.

Une proportion significative d'habitants se sentent déclassés, mal considérés et peinent à accéder à leurs droits et devoirs.

La montée des extrêmes est exprimée plus aisément sur les territoires, ces deux dernières années, les acteurs constatent moins de tolérance dans l'expression des habitants. Le risque émerge de faire du lien sur la base du rejet de l'autre.

Sur plusieurs territoires, des jeunes adultes tentent d'impressionner, de prendre le pouvoir d'une manière inappropriée voire illégale.

Une mauvaise image, une mauvaise réputation des territoires se maintient. Une image qui impacte le regard porté sur les individus, les habitants dans la recherche d'emploi, de stages...

Le centre social est souvent le seul lieu de rencontre des habitants, de lien social, de changement du regard des Uns vis-à-vis des Autres et une passerelle, un outil qui peut permettre l'accompagnement d'initiatives citoyennes dans tous les domaines pour aller vers des alternatives durables construites collectivement et qui permettent de réunir les personnes dans leurs intérêts communs.

Les défis retenus par la FDCSM pour le projet fédéral mosellan 2015 - 2020

Le projet 2015 -2020 de la FDCSM, s'inscrit dans le projet national de la FCSF, il vise à animer une autre façon de se représenter et de vivre la société.

L'analyse des éléments de contexte évoque une société en mutation.

Le réseau des centres sociaux de Moselle, de la place qu'il occupe, peut contribuer à la construction d'un avenir différent dans lequel nous nous attachons à œuvrer collectivement avec les centres sociaux du département, les habitants des différents territoires, les partenaires politiques et institutionnels.

Plusieurs principes fondamentaux cadrent notre démarche locale :

► Une inscription dans un réseau national animé par la FCSF.

La Fédération des centres sociaux de France anime et promeut un projet militant pour l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative, le projet des centres sociaux fédérés se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. C'est ce projet dont est garante la FCSF, qui promeut la notion de "faire réseau".

Dans cette logique, l'adhésion au réseau national, c'est-à-dire au projet fédéral, passe par une procédure de reconnaissance qui n'est pas qu'une simple formalité administrative mais bien, à partir d'un libre choix, l'acte initial et fondateur du fédéralisme. Etre fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de ce réseau.

► L'adhésion à la Charte Nationale des Centres Sociaux de France.

La Charte nationale adoptée par tous les centres fédérés affirme :

- « 1. Notre conception du centre social et socioculturel: être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.
2. Nos valeurs de référence: dignité humaine, solidarité et démocratie.
3. Nos façons d'agir fondées sur :
- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- un partenariat actif et ouvert.
4. Notre engagement fédéral: un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). »

► Le réseau fait le choix de construire un projet fédéral ambitieux et se met à la disposition des partenaires dans une ligne de travail définie comme suit :

- ✓ **Avec la conviction que les hommes et les femmes sont tous porteurs de ressources**, de savoirs et d'expertise, ils sont reconnus, quels que soit leur parcours, leur milieu social ou leur culture dans leur capacité à devenir acteur, de leur histoire et des projets qui les concernent.
- ✓ **En faisant la promotion de relations humaines démocratiques et solidaires**, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tous de prendre une place, des relations sans exclusion, qui intègrent les

jeunes et les femmes ; les citoyennes et les citoyens de tous âges, avec un mode de fonctionnement basé sur l'entraide et une préoccupation de coopération plutôt que de domination.

- ✓ **En faisant la promotion de la coopération entre les citoyens, les représentants des institutions et les acteurs des centres sociaux**, une coopération qui devient force de propositions pour imaginer des réponses adaptées aux questions de société qui se posent.

Une priorité : accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des habitants, tout en maintenant la fonction d'appui au réseau des centres sociaux mosellans sur les différents domaines qui constituent leur activité.

Pour accompagner les centres sociaux à renforcer le pouvoir d'agir des habitants et maintenir des réponses locales adaptées aux besoins des habitants, le réseau mosellan a validé un projet fédéral pluriannuel sur 6 années autour de 5 axes de développement stratégiques :

✓ *Travailler dans les logiques moins distributives : plus participatives et collectives à tous les niveaux d'élaboration des projets, au sein du réseau, dans la relation avec nos partenaires financiers, nos partenaires opérationnels et nos partenaires de territoire.*

✓ *Affirmer l'action résolument dans l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants sur leurs conditions d'existence et de leur environnement.*

✓ *Conforter l'action contre l'isolement, le repli, les inégalités et la peur de la différence.*

✓ *Concevoir collectivement des actions de solidarités territoriales et des systèmes économiques alternatifs pour lutter contre la précarisation, reconnaître les talents et offrir une vie plus décente à chacun.*

✓ *Renouveler les conditions d'accueil de l'enfant et d'accompagnement de la parentalité en considérant les contextes sur les micro territoires et dans une reconnaissance des compétences des parents.*



2015/2020

Projet fédéral



Partie IV

Déclinaison du projet

Déclinaison du projet

Maintenir la fonction d'appui au réseau des centres sociaux mosellans sur les différents domaines qui constituent leur activité.

Objectif général : <i>Faciliter la qualification et l'adaptation et l'adaptation aux fonctions en direction des administrateurs et des salariés des centres sociaux mosellans.</i>		Evaluation Indicateurs de résultats
Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	
<i>Participer à la formation des salariés cœur de métier des centres sociaux par le biais de la formation diplômante.</i>	Travailler en collaboration avec les organismes de formation dans les contenus proposés aux professionnels des centres sociaux.	Nombre et type de contacts réalisés avec les organismes de formation. Nombre et type de conventions réalisées entre la FDCSM et les organismes de formation identifiés.
<i>Proposer des formations aux postes administratifs.</i>	Mettre en place une formation d'adaptation aux fonctions par an pour les postes administratifs	Nombre de formations réalisées. Nombre et profil des participants.
<i>Poursuivre la formation des gestionnaires salariés et des responsables bénévoles.</i>	Poursuivre la mise en place de formation en direction des gestionnaires salariés, soit 2 formations par an, et des responsables bénévoles, soit 2 formations par an.	Nombre de formations réalisées. Nombre et profil des participants.

Objectif général : <i>Conforter l'animation des réseaux d'échanges d'expériences et de pratiques entre administrateurs et professionnels du réseau des centres sociaux mosellans.</i>		Evaluation Indicateurs de résultats
Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	
<i>Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques professionnelles pour les directeurs de structures et les référents familles.</i>	<p>Rencontre des directeurs du réseau mosellan sous la forme d'une journée départementale par an, avec un apport technique et un retour sur les actualités nationales, régionales et départementales, et le partenariat départemental.</p> <p>2 à 3 rencontres de territoire par an avec un retour sur les réalités territoriales et le partenariat territorial.</p> <p>Rencontre des référents familles du réseau mosellan, sous la forme de 2 journées de travail par an, avec un apport technique et un retour sur le fonctionnement des actions d'animation collective et le partenariat.</p>	<p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p> <p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p> <p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p>
<i>Maintenir l'animation de réseaux d'échanges de pratiques pour les administrateurs des structures.</i>	<p>1 rencontre annuelle des présidents et des administrateurs, avec un apport méthodologique sur le rôle des présidents et des administrateurs.</p>	<p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p>
<i>Maintenir les réseaux d'échanges de pratiques pour les animateurs jeunesse.</i>	<p>2 rencontres par an des animateurs enfance – jeunesse, avec un apport technique et un retour sur les réalités des territoires.</p>	<p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p>
<i>Maintenir une rencontre annuelle d'échange de pratiques et d'expériences des secrétaires chargés de l'accueil et de l'organisation interne.</i>	<p>1 rencontre annuelle des secrétaires – postes administratifs, avec un échange sur la pratique et un recueil des besoins en formation pour l'année à venir.</p>	<p>Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants et origine territoriale des participants.</p>

Objectif général : <i>promouvoir la méthode et l'expertise du projet « centre social »</i>		Evaluation Indicateurs de résultats
Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	
<p>Maintenir et faire vivre les références communes et les outils communs pour l'élaboration du projet social.</p> <p>Poursuivre l'accompagnement fédéral sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'élaboration du projet social.</p> <p>Maintenir une veille départementale sur les réglementations et obligations juridiques et conventionnelles en lien avec la branche ALISFA.</p>	<p>Accompagnement de 3 à 5 centres sociaux par an sur site, à la demande des centres sociaux et en collaboration avec les partenaires stratégiques (Caf, Conseil Général, Conseil Régional, Villes).</p> <p>Mise à disposition des ressources techniques.</p>	<p>Actualisation effective des outils méthodologiques.</p> <p>Nombre des centres sociaux accompagnés, types d'accompagnement demandé par les centres sociaux.</p> <p>Fréquence des mises à disposition techniques.</p>

Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

1. Travailler dans des logiques moins distributives : plus participatives et collectives à tous les niveaux d'élaboration des projets, au sein du réseau, dans la relation avec nos partenaires financiers, nos partenaires opérationnels et nos partenaires de territoire.

BUT : Permettre la mise en synergie des différents acteurs et des institutions dans un axe commun de développement social territorial.

Objectif général : <i>Renforcer la coopération partenariale au cœur du projet territorial du centre social et de la Fédération.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
Identifier et mettre en présence les ressources territoriales existantes.	Poursuivre la démarche fédérale d'information et de mobilisation des partenaires locaux et départementaux vers des pactes de coopération.	Organisation et animation de rencontres d'identification réciproque et de construction de nouvelles coopérations avec les communes, les services du Conseil Général de Moselle et les services du Conseil Régional de Lorraine.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDSCM par an.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDSCM par an.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDSCM par an.
	Partager régulièrement avec les partenaires territoriaux les diagnostics locaux réalisés par les centres sociaux.	Accompagnement fédéral des restitutions publiques locales réalisées par les centres sociaux à leur demande. Réalisation et animation d'une rencontre annuelle de partage des éléments de diagnostic au niveau départemental avec les partenaires, sur la base d'une prévenance pour tous les habitants et qui relève les risques et opportunités : économiques,	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDSCM.	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDSCM.	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDSCM.

	<p>Promouvoir la démarche SENACS départementale et régionale.</p> <p>Multiplier les expériences d'articulations et de mutualisations des ressources au sein du réseau et avec les partenaires associatifs territoriaux.</p>	<p>relationnels et éducatifs sur le territoire.</p> <p>Implication fédérale dans l'élaboration annuelle de la plaquette SENACS dédiée à la valorisation de l'action des centres sociaux.</p> <p>Accompagnement des initiatives et expérimentations territoriales d'articulations et de mutualisations des ressources portant sur les ressources humaines, les ressources matérielles et la gestion de l'emploi et des compétences.</p>	<p>Participation de 85 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>	<p>Participation de 90 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>	<p>Participation de 95 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>
--	--	--	---	---	---

2. Affirmer l'action résolument dans l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants sur leurs conditions d'existence et sur leur environnement.

BUT A : *Permettre aux habitants d'expérimenter un rôle d'acteur citoyen.*

Objectif général : <i>Créer les conditions de l'implication des habitants dans les projets qui les concernent.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
Passer d'une logique de participation des habitants à une posture d'accompagnement du pouvoir d'agir.	Engager le réseau mosellan dans la définition et la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants.	Création de nouveaux supports de communication.	30 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.	50 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.	70 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.
	Outiller les acteurs salariés et bénévoles des centres sociaux sur le pouvoir d'agir et ses processus.	Mise en œuvre de formations sur l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants en direction des équipes d'animation, de direction et des administrateurs.	5 jours de formation organisés par la FDSCM.	5 jours de formation organisés par la FDSCM.	5 jours de formation organisés par la FDSCM.
	Valoriser les expérimentations locales, les pratiques et actions locales inspirantes qui produisent au changement.	Constitution d'un comité d'expertise départementale dédié au soutien des initiatives et à la diffusion des bonnes pratiques pour le développement de la capacitation des habitants.	2 diffusions réalisées par le comité par an.	2 diffusions réalisées par le comité par an.	2 diffusions réalisées par le comité par an.
	Diffuser les expérimentations nationales inspirantes et qui produisent du changement.				
	Favoriser la rencontre et l'échange entre les porteurs d'initiatives locaux, départementaux, régionaux et nationaux.	Réalisation d'un temps départemental des initiatives dédiées à la capacitation des habitants.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDSCM.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDSCM.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDSCM.

BUT B : *Permettre à chaque jeune habitant de construire son parcours à partir d'expériences personnelles, individuelles et/ou collectives.*

Objectif général : <i>Créer les conditions de la participation des jeunes à la vie locale.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Passer d'une logique d'animation des publics à une logique d'accompagnement des projets.</i>	Développer les réseaux d'accompagnateurs des porteurs de projets.	Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques.	30 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.	50 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.	70 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.
	Aider les accompagnateurs à s'organiser de manière autonome.	Organisation et animation des réseaux d'accompagnateurs de porteurs de projets. Mise en œuvre d'une formation en direction des accompagnateurs de projets.	20 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM. 5 jours de formation organisés par la FDCSM.	40 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM. 5 jours de formation organisés par la FDCSM.	60 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM. 5 jours de formation organisés par la FDCSM.
<i>Instaurer de nouveaux rapports jeunes – élus associatifs et politiques – professionnels.</i>	Valoriser les pratiques inspirantes locales et nationales.	Promotion d'une posture et d'une parole collective.			
	Promouvoir au local, départemental et régional, le changement d'approche institutionnelle des jeunes et de leurs projets.	Organisation et animation des temps de mise en présence, de débats entre les protagonistes. Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques auprès des acteurs.	20 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes. 20 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du	40 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes. 40 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du	60 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes. 60 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du

			renouvellement de leur projet social. 3 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l'initiative du réseau. 2 propositions soumises ont été suivies d'effet. 2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.	renouvellement de leur projet social. 5 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l'initiative du réseau. 2 propositions soumises ont été suivies d'effet. 2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.	renouvellement de leur projet social. 8 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l'initiative du réseau. 2 propositions soumises ont été suivies d'effet. 2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.
Objectif général : <i>Développer la mobilité des jeunes et des animateurs.</i>					
Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Encourager les échanges transnationaux.</i>	Améliorer la connaissance des dispositifs et des personnes ressources.	Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques auprès des animateurs du réseau fédéré.	2 réunions d'information à l'initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.	2 réunions d'information à l'initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.	2 réunions d'information à l'initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.
<i>Promouvoir le Service Civique, le Service Volontaire Européen.</i>	Favoriser les rencontres et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse. Partager des expériences avec de jeunes volontaires expérimentés.	Mettre en présence les acteurs associatifs et institutionnels. Accompagnement des groupes vers une organisation autonome. Mise en présence des acteurs expérimentés et des acteurs de questionnement. Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques auprès des équipes d'animateurs et des équipes de direction.	2 centres ont organisé un échange de jeunes. Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM.	4 centres ont organisé un échange de jeunes. Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM. 1 regroupement d'acteurs organisé par le réseau des centres sociaux. 1 rencontre de jeunes volontaires - jeunes – bénévoles et professionnels organisée par la FDCSM.	6 centres ont organisé un échange de jeunes. Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM. 1 regroupement d'acteurs organisé par le réseau des centres sociaux. 1 rencontre de jeunes volontaires - jeunes – bénévoles et professionnels organisée par la FDCSM.

3. Conforter l'action fédérale contre l'isolement, les inégalités, le repli et la peur des différences.

BUT : *Participer au changement dans nos façons d'être ensemble, de vivre ensemble et de faire société.*

Objectif général : <i>Permettre une meilleure gestion de l'égalité de traitement, de la diversité et de la non-discrimination sur les territoires d'implantation des centres sociaux et à l'interne du réseau fédéré mosellan.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
Identifier les pistes d'améliorations collectives et spécifiques sur les territoires d'implantation des centres sociaux et à l'interne du réseau fédéré mosellan.	Communiquer auprès des acteurs du réseau départemental et auprès des partenaires associatifs, institutionnels et politiques locaux, départementaux et régionaux.	Création de supports de communication du message fédéral : affiches, marque-pages, utilisation du site fédéral départemental. Mise en œuvre d'un partenariat avec M. Pascal TISSERANT – Maître de conférence de l'Université de Lorraine.	1 support de communication créé. 1 intervention de l'Université de Lorraine.	2 supports de communication créés. 1 intervention de l'Université de Lorraine.	3 supports de communication créés. 1 intervention de l'Université de Lorraine.
	Qualifier les salariés et les bénévoles dirigeants sur les processus de construction des préjugés / stéréotypes et sur les enjeux dans le rapport social et les conditions de vie des personnes.	Mise en œuvre de formations annuelles des acteurs des centres sociaux, ouvertes aux partenaires des centres sociaux fédérés.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
	Faciliter l'accès à l'information, aux ressources, méthodes et outils pédagogiques, aux acteurs du réseau mosellan.	Réalisation d'une boîte à ressources départementale regroupant : les personnes ressources sur le département, les organisations, les outils et méthodes mobilisables.	Existence et diversité du contenu de la boîte à outils.	30 % des centres sociaux ont mobilisé la boîte à outils.	50 % des centres sociaux ont mobilisé la boîte à outils.

4. Concevoir collectivement des actions de solidarités territoriales et des systèmes économiques alternatifs pour lutter contre la précarisation, reconnaître les talents et offrir une vie plus décente à chacun.

BUT : *Permettre la reconnaissance des potentiels et des compétences des acteurs territoriaux dans l'amélioration des conditions de vie de ces mêmes territoires.*

Objectif général : <i>Favoriser l'émergence d'initiatives d'auto-organisation territoriales basées sur la solidarité et l'entraide.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Promouvoir les dynamiques individuelles et collectives, créatives vers des systèmes économiques alternatifs.</i>	Accompagner les initiatives territoriales d'auto-organisation portées par les habitants et les centres sociaux fédérés.	Mise à disposition des salariés et des bénévoles des centres sociaux fédérés les ressources stratégiques et techniques.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.
	Opérer à une coordination avec le réseau national des centres sociaux expérimenté dans ce type de démarche.	Organisation et animation des échanges d'expériences et de pratiques inter-territoires.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.
	Valoriser les expérimentations locales au sein du réseau mosellan et auprès des partenaires locaux, départementaux et régionaux.	Mobilisation des médias et supports locaux de communication existants : site fédéral, magazines des collectivités territoriales, journaux locaux.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.

5. Renouveler les conditions d'accueil de l'enfant et l'accompagnement de la parentalité en considérant les contextes sur les micro territoires et dans une reconnaissance des compétences des parents.

BUT : *Permettre un accueil éducatif de l'enfant et un accueil favorable à l'expression et à l'épanouissement pour la famille quelle que soit sa situation économique et sociale.*

Objectif général : <i>Développer l'accès aux actions éducatives, sociales et culturelles pour tous les habitants d'un territoire, dans un souci de prévention pour tous et de rassemblement intergénérationnel.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Promouvoir l'accueil collectif et l'action collective, intergénérationnelle, intégrant la mixité sociale, culturelle et les personnes en situation de handicap.</i>	Accompagner la redéfinition des modalités d'accès aux actions éducatives, sociales et culturelles proposées par les centres sociaux aux familles.	Organisation avec les partenaires institutionnels d'une offre d'accueil et d'accompagnement préventif de proximité par le biais des référents familles.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.
	Conforter la qualification des acteurs professionnels des centres sociaux sur l'accompagnement de la parentalité définie comme « une action préventive de soutien qui reconnaît l'adulte parent comme important et compétent dans son rôle et dans la cité ».	Mise en place de formations en direction des référents familles et des responsables de secteurs enfance et petite enfance sur l'accueil des parents, l'accompagnement de la parentalité, l'approche systémique et le pouvoir d'agir des parents.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
	Construire avec les partenaires institutionnels des modalités d'accueil et d'accompagnement de la parentalité adaptées aux besoins des familles des différents territoires.	Accompagnement dans la mise en place de comités de coordination partenariale locaux sur la base d'une prévention pour toutes les familles du territoire.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.

		<p>Accompagnement dans la mise en place d'actions en libre accès, hors les murs, d'espaces ouverts qui accueillent la diversité des publics, plutôt que les actions organisées sous conditions d'inscription, payantes et restreintes à un public donné.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>20 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>40 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>60 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>
--	--	--	---	---	---

2015/2020

Projet fédéral

Assemblée Gestionnaire
d'Orientation

Projet soumis dans son intégralité aux membres de l'assemblée gestionnaire le 25 novembre 2014.